



2022

 **Luys en béarn**
communauté de communes

Rapport d'activités



Unifiés !

Notre ensemble intercommunal est composé de 66 communes !

66 entités, 66 identités... avec leurs histoires, leurs origines, leurs évolutions, leurs particularités...

66 communes riches de leurs différences mais fédérées autour d'un projet politique partagé, personnalisé, qui se décline progressivement, en proximité. Nous vous proposons de découvrir les réalisations majeures dudit projet dans cette édition du rapport d'activités 2022. Vous constaterez que nous sommes mobilisés pour assurer aux Luys en Béarn un développement équilibré.

Les compétences, celles que nous déployons et qui complètent celles détenues par les communes, sont exercées avec la volonté de favoriser et soutenir la vivacité de ce coin de Béarn.

Les communes, les administrés de toutes générations, les professionnels, les associations... de notre Communauté sont entendus, accompagnés.

Bien sûr nous portons une attention particulière aux plus fragiles, à celles et ceux qui ont le plus besoin d'une impulsion. Mais nous encourageons aussi les audacieux. Tous à leur tour, viendront favoriser l'essor d'un territoire qui ne demande qu'à pérenniser l'idée « qu'ici nous sommes engagés dans une logique d'amélioration continue... qu'ici l'unité est réelle et nous permet d'imaginer un avenir ambitieux, serein et cohérent avec ce que nous sommes et ce que nous souhaitons devenir ».

Cordialement,

Bernard Peyroulet

Président de la Communauté de communes des Luys en Béarn



Territoire

66 communes
28 431 habitants
514 km²



Directeur de la publication Bernard Peyroulet

Couverture Pascal Le Doaré

Photographies en pages intérieures Pascal Le Doaré,
Courte échelle, CCLB64, Andres Rodriguez, Balloïde Photo,
La République des Pyrénées.



Graphisme Petit raisin - Jurançon - 06 35 13 01 24

Impression 200 exemplaires sur papier recyclé



Communauté de communes des Luys en Béarn

05 59 33 72 34 - contact@cclb64.fr

68, chemin de Pau 64121 Serres-Castet

<https://www.cclb64.fr>

■ Retour en images	p.4
■ Instances - Prise de décision	p.6
■ 01 - Administration Générale	p.7
■ 02 - Communication	p.12
■ 03 - Patrimoine et réseau	p.14
■ 04 - Mutualisation	p.18
■ 05 - Développement économique	p.21
■ 06 - Tourisme	p.30
■ 07 - Dynamisation communes rurales	p.33
■ 08 - Contractualisation	p.36
■ 09 - Environnement et transition écologique	p.40
■ 10 - Espaces naturels, agriculture et forêts	p.44
■ 11 - Urbanisme	p.48
■ 12 - Habitat et mobilités	p.50
■ 13 - Jeunesse et formation	p.53
■ 14 - Petite enfance	p.58
■ 15 - Santé et séniors	p.65
■ 16 - Sport	p.68
■ 17 - Culture	p.71

Sommaire

Temps



17 janvier 2022
Inauguration de l'atelier Gyromax – Direct International en présence du préfet des Pyrénées-Atlantiques.

16 mars
Bernard Peyroulet, président et Mohamed Ouahab, directeur d'APF 64 signent l'acte de vente du terrain qui accueillera un an après les nouveaux locaux de l'entreprise.



13 juillet 2022
Fête de la Ludothèque. Plus de 200 personnes présentes sur la journée.

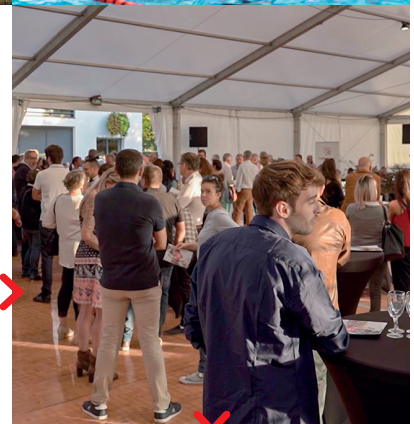
30 juin
Table ronde sport santé dans les arènes à Arzacq avec le Conseil Départemental et la République des Pyrénées.

Été 2022
Mise en place des animations délocalisées.

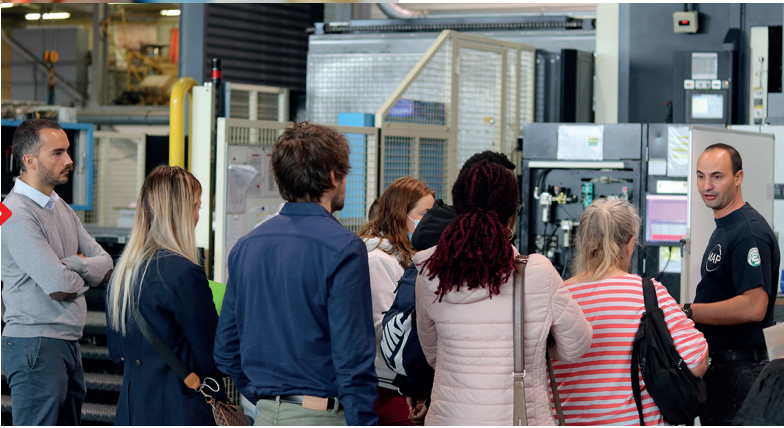


11 septembre
Journée Nelson Paillou à Serres-Castet.

22 septembre
Réception des chefs d'entreprise.



17 au 20 octobre
Rallye des métiers avec Mécanique Aéronautique Pyrénéenne, Aquitaine Electronique et Axyal.



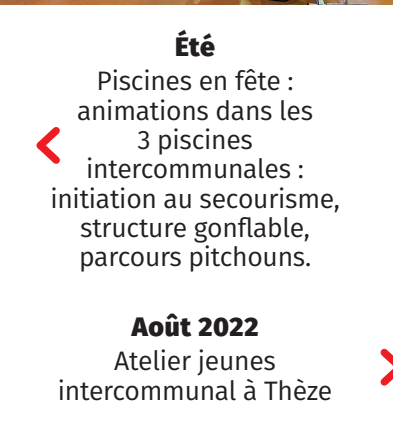
forts



12 avril
Premier rendez-vous
de l'emploi à Sauvagnon.



22 juin
Réception des sportifs
à Sauvagnon.



Été
Piscines en fête :
animations dans les
3 piscines
intercommunales :
initiation au secourisme,
structure gonflable,
parcours pitchouns.



Août 2022
Atelier jeunes
intercommunal à Thèze

10 septembre
1^{re} édition
des Ricochets
des Luys en Béarn
à Bouillon.



24 septembre
Inauguration du musée
gallo-romain Claracq-
Lalonquette en présence
du secrétaire général
de la préfecture des
Pyrénées Atlantiques.



15 octobre
Séminaire des élus
à l'ESAT de Diusse.



19 octobre 2022
Organisation du forum de
Découverte des métiers et
des formations au centre
Social Alexis Peyret.



Les spectacles musicaux
EAC Éducation Artistique et
Culturel organisés tout au
long de l'année, ont connu un
grand succès.





Commissions thématiques étudiant et proposant

- Gestion des zones et du parc immobilier d'entreprises, emploi -> 4 réunions
 - Solidarités Territoriales et Politiques Contractuelles -> 2 réunions
 - Administration générale, Finances, Personnel -> 3 réunions
- Dynamisation des communes rurales - Services et commerce de proximité – Artisanat -> 3 réunions
 - Patrimoine et Réseaux -> 4 réunions
 - Santé et Séniors -> 2 réunions
 - Jeunesse et Formation -> 6 réunions
 - Petite Enfance et Parentalité -> 3 réunions
 - Environnement et transition écologique -> 2 réunions
 - Urbanisme -> 1 réunion
 - Sport et Loisirs -> 4 réunions
 - Espaces naturels, Agriculture, Forêts -> 3 réunions
 - Tourisme et Communication -> 2 réunions
 - Habitat, Mobilités -> 3 réunions
 - Culture -> 3 réunions



Bureau Communautaire
Examine

41 réunions



Conseil Communautaire
Vote

12 réunions

Instances Prise de décision



Arnaud Moulié

Vice-président, Commission Administration générale, Finances, Personnel

Florence Bely

Directrice du pôle Finances

Stéphanie Dupouy-Lahitte

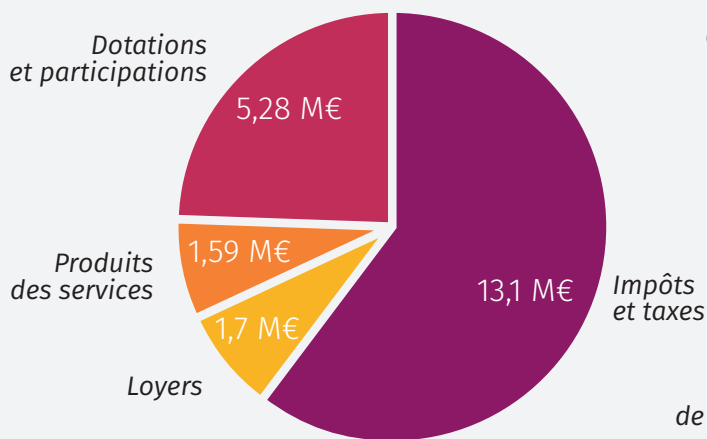
Directrice du pôle Ressources Humaines

Antoine Hielle

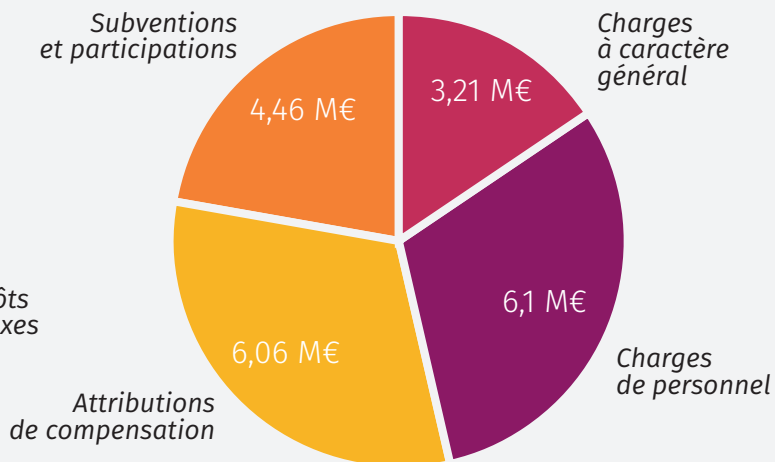
Directeur pôle affaires juridiques et stratégie financière et fiscale



Administration générale



Recettes de gestion 21,67 M€



Dépenses de gestion 19,83 M€

Finances

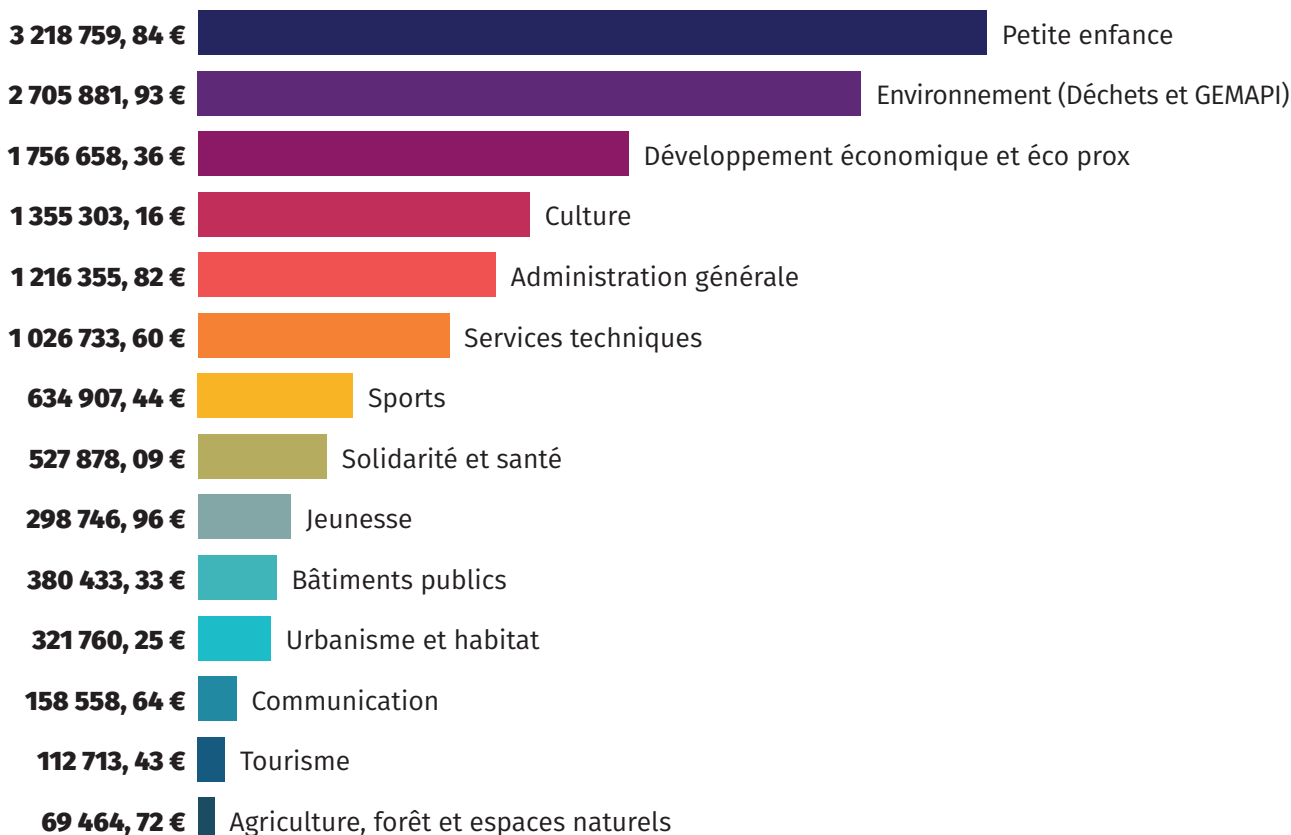
■ Section de fonctionnement

Le budget primitif 2022 s'inscrit dans un contexte de reprise de l'inflation et de retour à un niveau de dépenses ante COVID du fait d'un regain d'activité des services.

Malgré ce contexte contraint et grâce à sa gestion rigoureuse, la CCLB continue de maintenir un haut niveau d'intervention au service de sa population, de ses entreprises et de ses forces vives.

Le BP 2022 a été construit sur la base d'une augmentation du coût des matières premières, de l'énergie, et du financement d'actions nouvelles (communication). Les recettes 2022 ont augmenté plus rapidement que les dépenses du fait d'une revalorisation des bases fiscales, d'une augmentation du produit des services, suite à une reprise d'activité due à la fin de la pandémie.

■ Dépenses totales des services 13,77 M€



En chiffres



- Taxe sur le foncier bâti **1,80%**
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires **9,06 %**
- Taxe sur le foncier non bâti **5,51%**
 - Cotisation Foncière des Entreprises **27,95%**



Les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

- Zone 2 : 9,22 %
- Zone 3 : 8,18 %
- Zone 4 : 7,37 %
- Zone 5 : 8,01 %
- Zone 6 : 6,26 %

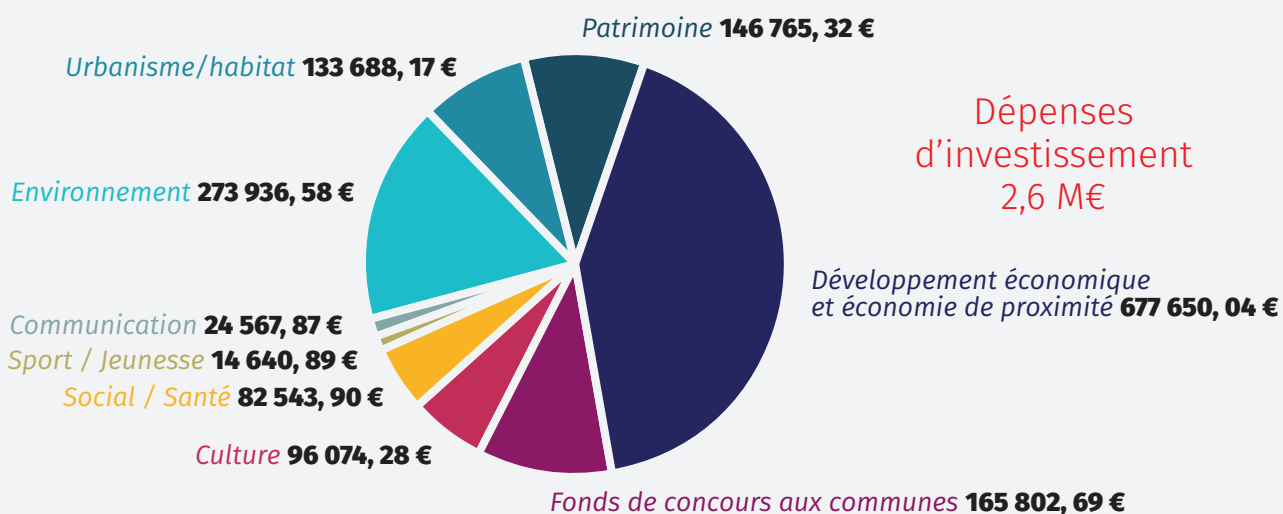
Finances

Investissement

Le niveau de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette positive cette année encore (2 016 135,33 €) permet à la Communauté de communes de maintenir un programme d'investissement soutenu, au service du plan d'action politique défini par les élus en 2021. Ces investissements ont été ef-

fectués sans réaliser de nouveau emprunts. Cette année, certains anciens emprunts ont pu être remboursés par anticipation, partiellement ou en totalité.

Malgré tout, le niveau de CAF précédant la période COVID n'est toujours pas rattrapé. Les leviers travaillés dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal visent à restaurer ce niveau de CAF.



Dettes

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 s'élève, tous budgets confondus, à 7,97 M€.

La capacité de désendettement est de 4,45 années.

Autofinancement 2022

801 239,84 €

représentant 45,36 %
des recettes d'investissement



Ressources humaines

■ Éléments marquants en 2022

Le télétravail

Le télétravail a été instauré au sein de la Communauté de communes depuis le 1^{er} mai 2022. Ce dispositif répond à trois enjeux :

- Préserver la qualité de vie au travail avec la recherche d'une meilleure conciliation vie professionnelle / vie personnelle et rendre concrète une action prévue dans le rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes
- Renforcer l'attractivité de la Communauté de communes auprès des jeunes générations
- S'inscrire dans une démarche de développement durable et répondre ainsi aux orientations de notre Plan Climat Air Energie Territorial

Ce dispositif a fait l'objet d'un règlement approuvé en conseil communautaire lors de la réunion du 14 avril 2022, après avis favorable à l'unanimité du Comité technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce document définit les conditions de mise en place pour les agents remplissant les critères d'éligibilité selon le type de missions. Le choix a été fait de fixer la quotité des fonctions susceptibles d'être exercées en télétravail à 1 jour par semaine.

Une évaluation de ce dispositif sera réalisée dans le courant d'année 2023.

Système d'Information

Le service RH s'est doté d'un Système d'Information sur les Ressources Humaines ayant pour objectif d'accompagner de manière plus efficace les agents dans la gestion de leurs carrières. Une période de formation et d'adaptation a été nécessaire,

permettant aux agents du service d'évoluer désormais plus sereinement.

Elections professionnelles du 8 décembre

Une nouvelle instance a vu le jour dénommée le Comité Social Territorial. Elle est issue de la fusion de deux instances existantes précédemment, le Comité technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Une liste de 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants a été présentée et a été élue. Le taux de participation a été de 61% (45.6% au niveau national).

Animation / Collectif

En mai 2022, la direction générale ainsi que les directeurs de pôles ont participé à un séminaire en vue de développer une culture collective déjà existante ainsi que d'initier des habitudes de travail en transversalité, en utilisant la méthode du mode projet.

Dépenses
de personnel

6 100 417,87 €

soit 30 % des dépenses
de fonctionnement 2022



En chiffres

149 emplois permanents

109 femmes et **40** hommes

28 agents en catégorie A

55 agents en catégorie B

66 agents en catégorie C

34 stagiaires accueillis

- Ressources Humaines : 1
- Culture (École de musique) : 1
- Petite enfance : 28
- Services techniques : 1
- Accueil Maison des Luys : 1
- Communication : 2



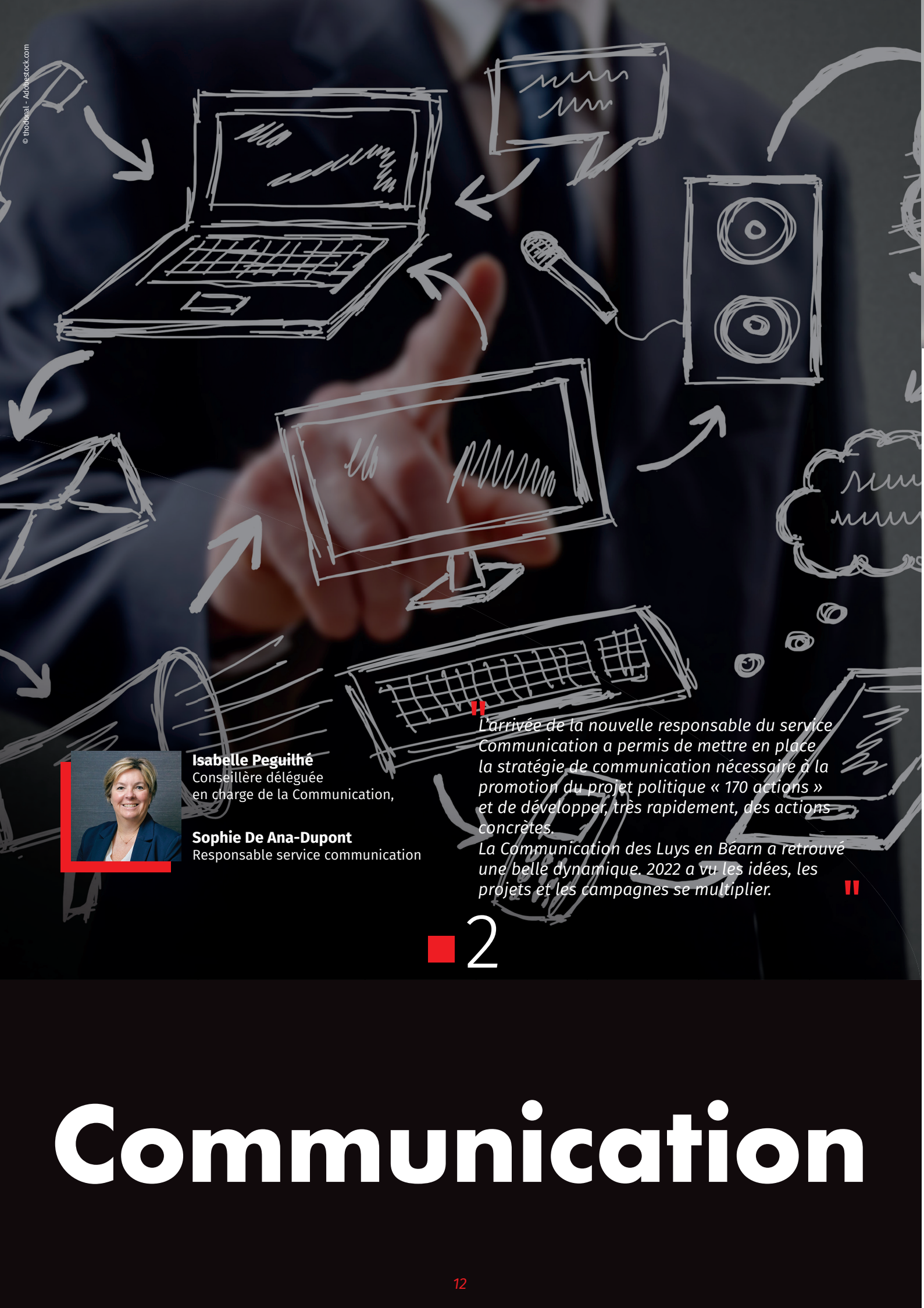
Départs à la retraite

- 1 agent du pôle Services techniques est parti au 1^{er} mai 2022.
- 1 agent du pôle Petite enfance (crèche Thèze) est parti au 1^{er} juillet 2022.



Arrivées

- 1 agent a été recruté sur la Maison de la Petite Enfance à Serres-Castet afin de renforcer les équipes, au 22 août 2022.
- 1 agent a été recruté sur le poste de directrice de la crèche à Garlin afin de remplacer l'agent ayant quitté la collectivité, au 22 août 2022.
- 1 agent a été recruté sur la Ludothèque en vue de pérenniser le fonctionnement de ce service au 1^{er} mars 2022.
- 1 instructeur en droits des sols a été recruté sur le service urbanisme afin de procéder à un tuilage en vue du départ à la retraite du responsable du service en mai 2023.
- 2 chargés de mission ont été recrutés sur les services Planification et Environnement en septembre 2022, en vue respectivement de renforcer l'équipe sur les missions d'élaboration des documents d'urbanisme et de piloter et animer la politique en matière de gestion forestière.



Isabelle Peguithé
Conseillère déléguée
en charge de la Communication,

Sophie De Ana-Dupont
Responsable service communication

L'arrivée de la nouvelle responsable du service Communication a permis de mettre en place la stratégie de communication nécessaire à la promotion du projet politique « 170 actions » et de développer, très rapidement, des actions concrètes.

La Communication des Luys en Béarn a retrouvé une belle dynamique. 2022 a vu les idées, les projets et les campagnes se multiplier.

■ 2

Communication



Au service des services

Comme prévu dans la stratégie de communication, de nouveaux outils, répondant à l'objectif d'être « lu, vu et entendu », ont été déployés tout au long de l'année. Des campagnes de communication complètes ont été mises en place pour soutenir les projets des différents pôles.

■ Communication institutionnelle

L'année 2022 a été l'occasion de renforcer la communication sur la page Facebook de la CCLB, le compte LinkedIn et le site Internet.

Un compte Instagram, dédié à la mise en valeur du territoire à travers son patrimoine historique, naturel, culturel et touristique a été créé.

Le film institutionnel, réalisé en collaboration avec une agence audiovisuelle, a pu être diffusé pour la première fois lors de la réception des chefs d'entreprise en septembre.

La charte graphique du magazine communautaire a été rafraîchie et 3 magazines ont pu être publiés dans l'année.

Un photographe professionnel travaille en collaboration avec le service pour réaliser une photothèque de l'ensemble du territoire.

Un gros travail autour de l'identité et la notoriété du territoire a été initié dès le début d'année, notamment autour des actions de développement économique, avec la mise en place de portraits vidéo mensuels d'entrepreneurs du territoire et une campagne d'affichage au sein de l'aéroport.

Grâce à un plan médias innovant et pluriel, la CCLB est maintenant présente, régulièrement, à la radio, dans la Presse Quotidienne Régionale (PQR), sur Youtube, Google.

■ Communication externe

Le service communication a accompagné l'ensemble des services dans la promotion de leurs actions et événements. Pour 2022 on peut ainsi citer Rénov'en Luys, les concerts EAC, le Rendez-vous de l'emploi, le Rallye de l'emploi, les Piscines en fête, le Château de Morlanne, les Ricochets des Luys en Béarn, le CCJ, etc.

■ Communication interne

L'organisation d'une journée de cohésion des élus à l'Esat de Diusse a été l'occasion pour les membres du conseil communautaire d'échanger sur différentes thématiques comme l'égalité femme / homme, les énergies renouvelables ou encore la mobilité.

Le service communication a également créé la mascotte qui accompagne la communication autour des actions éco-responsables issues de la stratégie interne autour des économies d'énergie et de l'éco-responsabilité portée par la CCLB.



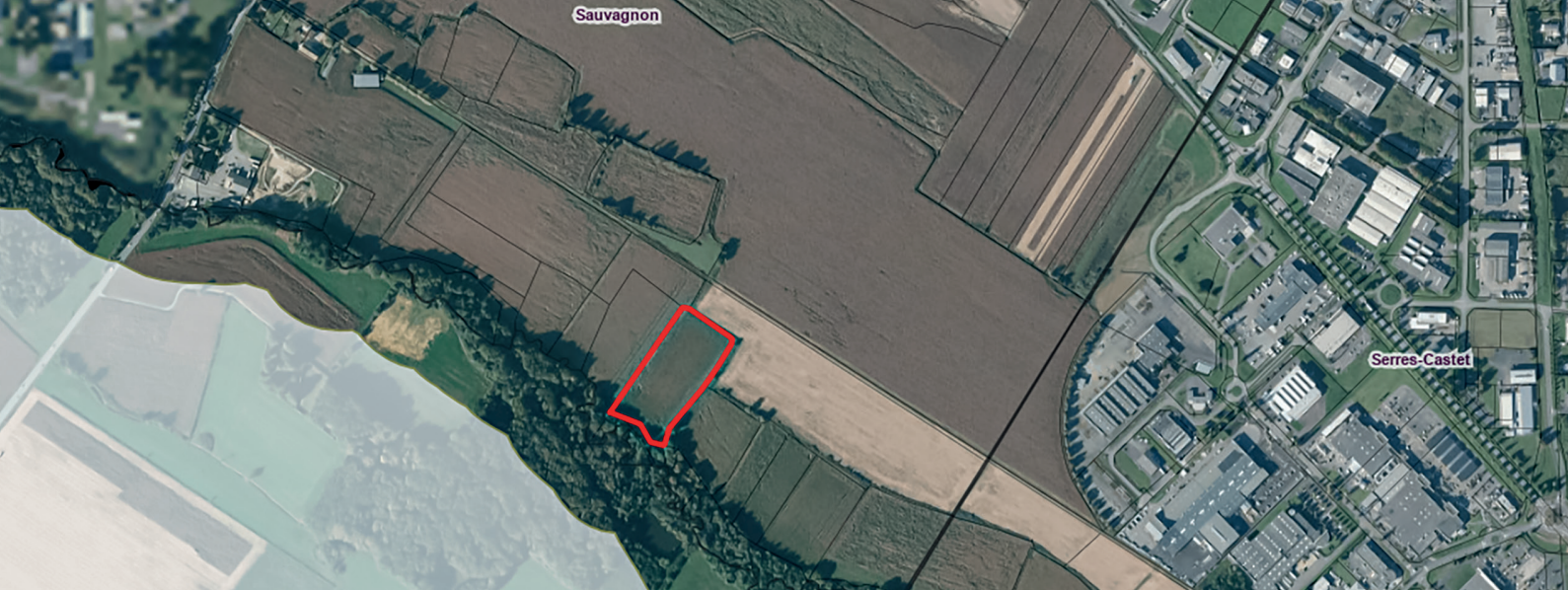
Thierry Gadou
Vice-président Patrimoine
et Réseaux

Thomas Ferlando
Directeur Général Adjoint,
Directeur du pôle Services Techniques

“ La commission patrimoine porte le pôle des Services Techniques. Elle travaille en transversalité avec l'ensemble des Pôles de la Communauté de commune en assurant le soutien technique aux projets techniques portés par les commissions thématiques. Elle est en charge du suivi du contrat de gestion du restaurant inter-entreprises et assure le lien avec les services de l'État dans le cadre du suivi du Schéma Départemental d'Accueil et de l'Habitat des Gens du Voyage. En outre la commission est l'interlocutrice privilégiée du Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64. ”

■ 3

Patrimoine et réseau



Vue aérienne de la future aire d'accueil des gens du voyage.

Les gens du voyage

La commission Patrimoine est en charge du projet d'infrastructure inscrit au Schéma d'Accueil et de l'Habitat des Gens du Voyage 2020-2026. A ce titre la Communauté de communes des Luys en Béarn doit réaliser une aire permanente d'accueil de 25 places.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 6 février 2020 prévoit dans son zonage et son règlement un espace dédié à la création d'une aire d'accueil de 25 places.

Au cours de cette année 2022, la Commission a travaillé sur les conditions de viabilisation de la future structure d'accueil des gens du voyage. Le terrain destiné à recevoir cette infrastructure doit faire l'objet de travaux d'accessibilité du site et de raccordement aux réseaux.

Le 22 novembre 2022, un devis de 94 117,73 € TTC pour la fourniture et la pose d'un poste de transformation constituant le premier engagement comptable substantiel est visé par le Président. Il s'agit d'appréhender la mise en exploitation d'une première plateforme à l'horizon de l'été 2023. L'infrastructure inscrite au projet de territoire est estimée à 1 200 500 € HT. Cette dernière est financée à hauteur de 680 250 € par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et par le Conseil Départemental.

Dans ce contexte, le 5 juillet 2022, le Président, Thierry Gadou, vice-président en charge du projet, Pascal Mora, vice-président en charge de la thématique à la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées et ses services représentés par leur Directeur Général Adjoint, Thierry Carrère, Président de la Communauté de communes Nord Est Béarn et Victor Dudret, Président du Syndicat Mixte du Grand Pau se sont rencontrés pour évoquer la question du traitement de la question

de l'accueil des gens du voyage à l'échelle du Pays du Grand Pau.

À l'issue, les élus ont décidé de solliciter, au travers d'un courrier cosigné par les quatre Présidents, Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques pour évoquer le Schéma Départemental et son évolution en lien avec les besoins avérés de chacun des territoires concernés.

Le 8 avril 2022, la Communauté de communes a participé à la rencontre organisée par les services de l'Etat pour appréhender au mieux les Grands Passages de l'été 2022.

La Communauté de communes concernée en premier lieu par une demande de stationnement de 200 caravanes n'aura finalement pas fait l'objet d'un grand passage en 2022.



En chiffres

Une aire d'accueil de **25 places**

Engagement comptable de **94 117,73 € TTC**



Le Restaurant Inter-entreprises des Luys en Béarn.

RIE : Suivi du contrat en cours

La Communauté de communes est propriétaire du Restaurant Inter-Entreprises (RIE) du Luy de Béarn à Serres-Castet. Cet établissement a fait l'objet d'un contrat de gestion depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre d'une concession de service public sans service public. Le prestataire en charge de ce RIE est la société Sodexo.

Cette nouvelle offre met aujourd'hui l'accent sur l'utilisation de produits issus du circuit court en limitant au maximum l'emploi de produits congelés et promouvant l'utilisation de produits dits bio et locaux.

Le restaurant accueille l'ensemble des visiteurs bénéficiant ou non d'une convention entre leur entreprise d'appartenance et la société Sodexo. Au terme de cette année, 46 entreprises présentent une convention RIE.

Au titre de l'année 2022, le compte d'exploitation du RIE présentait un déficit de 12,5 % (-6 % en 2021) par rapport à l'objectif contractuel identifié lors de son élaboration au 1^{er} janvier 2017.

Dans le contexte d'inflation, à l'occasion d'une rencontre le 15 juin 2022, le Directeur régional de la Sodexo a sollicité une nouvelle fois la mise en œuvre d'un avenant pour faire évoluer à la baisse la redevance contractuelle.

Le montant de la redevance 2022 versée par Sodexo perçu par application du contrat est de 29 643,94 €.



En chiffres

Nombre de repas servis sur site = **43 055**

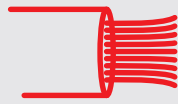
→ augmentation de 3,48% par rapport à 2021

Nombre de repas pour tiers extérieurs = **89 902**

→ augmentation de 1,82 % par rapport à 2021

Montant total de la redevance versée
29 643,94 €

Rencontre Direction Régionale Sodexo le **15 juin 2022**



En chiffres

■ Prises construites
au 31/12/2021
7 917 unités

■ Abonnements effectifs
au 31/12/2021
3 149 locaux connectés

■ Coût d'adhésion SMO
LaFibre 64 pour 2022
10 331,85 €

Focus numérique

La Communauté de communes a transféré sa compétence aménagement numérique définie à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales au Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64. Au même titre que l'ensemble des EPCI à Fiscalité Propre du département, la CCLB est membre de ce syndicat. Les missions du SMO la Fibre 64 consistent en :

- la réalisation d'une infrastructure de réseau fibre optique assurant le raccordement de l'ensemble des locaux recensés dans les Pyrénées-Atlantiques.
- le développement des usages numériques destinés aux membres et leurs communes, du SMO.

Concernant le déploiement de la fibre, l'objectif est la réalisation de 226 500 prises au total au terme de l'année 2023. Il est confié à la société THD64, délégataire.

Le territoire des Luys en Béarn est concerné par l'installation de 15 022 prises au total.

Au terme de l'année 2022 ce sont 11 361 logements qui sont rendus éligibles sur les 13 413 cibles identifiées dans le contrat de la société délégataire THD64.

Six NRO sont déployés sur la Communauté de communes des Luys en Béarn. Ils sont situés à Arzacq-Arraziguet, Claracq, Diusse, Garlin, Mazerolles et Serres-Castet.

Au titre de cette année 2022, la participation financière de la Communauté de communes

des Luys en Béarn au Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64 est de 10 331,85 € s'agissant du fonctionnement.

À nouveau et comme l'année passée, le contexte issu de la pandémie, l'impact sur les entreprises ainsi que les difficultés quant à la mise en œuvre du contrat par le délégataire ont généré des retards importants dans le déploiement.

Il n'y a pas eu d'appel à contribution au titre des avances versées pour les investissements. Pour l'année 2022 l'avance investissement travaux inscrite au BP 2022 était de 56 701,95 €.

À la demande du Président M. Bernard Peyroulet et sous l'impulsion de M. Thierry Gadou et la commission en charge, des actions de communication sur les travaux de déploiement ont été organisées par le Syndicat Mixte La Fibre 64.

Au cours de cette année 2022 ce sont trois temps, les 18 mars, 26 juin et 18 novembre qui ont permis aux élus du territoire de prendre connaissance de l'avancée du déploiement sur leur commune respective et de partager leur inquiétude sur la mise en œuvre de ce dernier.

Ces réunions étaient présidées par M. Thierry Gadou, vice-président en charge, et animées par M. Emmanuel Dainciart, Directeur du Syndicat Mixte Ouvert LaFibre64 et M. Alain Parrot, Directeur Général de THD 64.



Bernard Dupont
Vice-président Commission
Solidarités territoriales
et Politiques contractuelles

Thomas Ferlando
Directeur Général Adjoint,
Directeur du Pôle Services Techniques

Julie Garcès
Directrice du pôle Attractivité

“ Au travers de son obligation au titre de la loi du 16 décembre 2010 et par application de l'article 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes des Luys en Béarn met en œuvre son schéma de mutualisation favorisant ainsi la solidarité Communauté/Communes et le développement des compétences de chacune des collectivités par le partage de leur expérience et leur savoir-faire. ”

■ 4

Mutualisation



En chiffres

Recettes liées à la mutualisation de
moyens = **459 521,51 €**

Nombre d'heures réalisées par le service
fauchage **1 738 h**

Solidarité territoriale Politiques Contractuelles

■ Mutualisation des moyens humains et matériels associés

L'ensemble des services est concerné par la mutualisation de moyens humains et techniques. Il s'agit de l'illustration de l'enjeu de solidarité affirmé par le projet politique et ses 170 actions. Ces mutualisations s'opèrent dans le cadre de la mise en œuvre de conventions de mise à disposition inscrites dans le schéma de mutualisation de la Communauté de communes des Luys en Béarn.

Les mises à disposition au titre de l'année 2022 ont donné lieu à des recettes de l'ordre 459 521,71 € TTC, budgets annexes et général confondus, pour l'ensemble des prestations rendues et les thématiques associées, ressources humaines et frais annexes inclus.

■ Service fauchage

Le service fauchage a été reconduit pour cette année 2022 et ce sont 1 738,75 heures de fauchage qui ont été réalisées sur les 2058 heures commandées. Ce volume a été revu à la baisse suite aux difficultés rencontrées en matière de ressources humaines. Les heures de fauchage ont été réparties comme suit :

- 294 heures effectuées à Montardon
- 563 heures effectuées à Sauvagnon
- 615 heures effectuées à Serres Castet
- 266,50 heures pour l'entretien des zones d'activités et des bassins écrêteurs de crues de la CCLB.

L'équipe du service se compose de deux agents issus des services techniques de la Communauté de communes des Luys en Béarn, Messieurs David Mauco et Guillaume Hillewaere et un agent issu de la Commune de Serres Castet, Monsieur Gérard Rigou mis à disposition de la Communauté de Communes.

L'assistante des services techniques, Madame Élodie Margnac, est en charge de la partie administrative du service et du lien avec les services du pôle finance assurant l'émission des titres de recettes.

Les recettes issues de la mutualisation par pôle

Culture et Tourisme	Développement économique	Services techniques	Sport, Loisirs et Formation	Administration générale	Aménagement de l'espace
132 558,06 €	19 215,61 €	150 072,81 €	89 050,25 €	6 972,61 €	61 652,37 €



Groupement de commande

Le groupement de commandes et la mutualisation des actions de commande publique sont aujourd'hui privilégiés pour sécuriser et optimiser, sur les plans techniques et financiers, les dépenses, en termes de fonctionnement et d'investissement de la Communauté de communes et de ses communes membres.

Dans le cadre des travaux menés par la commission Solidarité Territoriale et Politiques Contractuelles, un recensement des besoins en matière de mutualisation a été réalisé au premier trimestre de l'année 2021.

63 communes ont présenté leur besoin pour des prestations de contrôle réglementaire, de maintenance et acquisition de fournitures administratives et de matériels de sécurité.

La délibération n°57/2021 du 4 mai 2021 a acté la création d'un groupement de commandes dont la Communauté de communes est le coordonnateur. Ce groupement de commandes est ouvert aux communes membres et leur groupement.

Le 11 janvier 2022, par la délibération n°7/2022, le conseil communautaire a fait évoluer les objets inscrits dans la convention de groupement de commandes en y intégrant l'achat des défibrillateurs automatiques et les actions de formation associées.

Le 19 mai 2022, les contrôles périodiques et maintenance des ascenseurs sont intégrés à ce dispositif par la délibération n°80/2022.

La commission Solidarité territoriale et politiques contractuelles réunie le 10 novembre 2022 après analyse des offres, a proposé les trois opérateurs, futurs contractants, dans le cadre d'un accord cadre à bons de commande Voirie Réseaux Divers, en vue du conseil communautaire du 11 novembre 2022.

Les marchés associés concernent un ensemble de travaux d'un montant annuel de 1 000 000 € HT à l'échelle de l'ensemble des membres du groupement.

Au terme de l'année 2022, ce sont plus de 50 % des communes membres de la Communauté de communes des Luys en Béarn qui ont fait le choix d'adhérer à une action de mutualisation en matière d'achat groupé.

Le montant estimé des dépenses correspondant à l'ensemble des marchés notifiés dans le cadre d'un groupement de commandes au titre de l'année 2022 est de 80 000 € HT.



En chiffres

Nombre de marchés notifiés dans le cadre de la mutualisation des achats : **5**

Nombre moyen de communes adhérentes aux opérations d'achats mutualisés : **33**



Jean-Yves Courrèges

Vice-président, Commission Gestion des zones d'activités et du parc immobilier d'entreprises, emploi



Claude Cassou-Lalanne

Conseiller délégué en charge de l'Emploi

Antoine Hielle

Directeur du pôle Développement économique

||
Compétence phare de la CCLB, le développement économique est porteur d'enjeux cruciaux. Créatrice d'emplois et de richesses, les entreprises sont au cœur de la stratégie de développement économique du territoire. Dans son rôle d'aménageur de parcs d'activités et de gestionnaire d'un parc d'immobilier d'entreprises, la CCLB participe à la dynamisation de l'écosystème local.
||

■ 5

Développement économique



Le nouveau bâtiment d'APF entreprise 64.

Mise en œuvre du projet de territoire

Le projet de territoire approuvé en 2021 repose sur 5 grands enjeux dont celui du développement économique. Un programme d'actions ambitieux a ainsi été défini pour ces prochaines années. La mise en œuvre de ce programme a connu une réelle accélération en 2022 avec des avancées significatives sur la plupart des opérations d'investissement. Les actions conduites par la CCLB et les moyens humains et financiers mobilisés permettent d'offrir des conditions favorables à l'implantation et à la croissance des entreprises. Elles doivent aussi permettre aux chefs d'entreprises d'aborder les transitions économiques, environnementales et sociétales en cours dans un contexte territorial privilégié. L'objectif majeur poursuivi par la CCLB est de faciliter l'émergence d'un écosystème adapté à l'entrepreneuriat et à l'innovation, afin de développer l'emploi de manière équilibrée et durable sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Une offre foncière adaptée

La CCLB mène une politique ambitieuse de création, de développement et de modernisation de ses zones d'activités. L'objectif est de pouvoir proposer des solutions d'implantation attractives aux entreprises.

4 terrains cédés en 2022 sur la ZAC du Bruscos à Sauvagnon pour un montant total de 772 630 € HT (voir tableau ci-dessous).

Acquéreur	Superficie	Référence cadastrale	Zone	Prix HT	Date de l'acte
Transports Constant	3218 m ²	AK 374	Hiales, Sauvagnon	128 720 €	28/01/2022
APF France	8206 m ²	AK 421	Route 716, Sauvagnon	369 270 €	16/03/2022
SCI Nest	4000 m ²	AK 432	5057 Route 716, Sauvagnon	160 000 €	23/09/2022
SCI Bileast	2866 m ²	AK 437 AK 440	225 Rue Georges Guynemer, Sauvagnon	114 640 €	26/10/2022



Vue aérienne de la zone d'activités économiques du Bruscos.

■ Foncier économique

Par un jugement du 30 décembre 2022, le Tribunal administratif de Pau a confirmé le zonage économique inscrit au PLUi Sud de l'emprise foncière de 30ha située à l'est de la route de Bordeaux à Serres-Castet et Montardon en extension des zones d'activités économiques du Luy et du Lartiguet. Cette décision favorable à la CCLB permet notamment la mise en œuvre du permis d'aménager Lotissement d'activités Lartiguet 2 (Z.A. autour de Debard Automobiles) sur un périmètre de 5,5ha.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi Ouest, des réflexions ont été menées en 2022 pour identifier les espaces en extension des zones d'activités économiques situées à Arzacq-Arraziguet et Mazeroles. Ce travail devra se poursuivre en 2023.

La CCLB a confié à l'AUDAP une mission d'assistance à l'élaboration de l'inventaire des zones d'activités économiques.

Déploiement

■ de la vidéoprotection sur les zones d'activités

Un diagnostic permettant d'appréhender les enjeux autour de l'équipement d'une partie des zones d'activités par des dispositifs de vidéoprotection a été engagé par la Gendarmerie Nationale à la demande de la CCLB. À partir des données transmises par la Gendarmerie sur cette préféabilité technique, il s'agira pour la CCLB d'analyser l'opportunité ou non de déployer la vidéoprotection sur les zones d'activités.

■ Extension de la zone d'activités économiques du Soubestre à Arzacq-Arraziguet

Sur une emprise foncière de 13 488 m² acquise par l'EPFL Béarn Pyrénées pour le compte de la CCLB en 2019 à un prix de 87 672 € H.T., la CCLB envisage de réaliser un nouveau lotissement d'activités. Les premières études techniques et de desserte ont été réalisées pour constituer un dossier de demande de permis d'aménager. Un terrain viabilisé de 3 750 m² compris dans le périmètre de ce futur lotissement devrait être cédé gracieusement au SDIS des Pyrénées-Atlantiques pour la construction du nouveau Centre d'Incendie et de Secours d'Arzacq-Arraziguet. Ce nouveau lotissement permettra aussi de disposer de nouveaux terrains à proposer aux entreprises souhaitant s'installer et se développer sur ce secteur.



La pépinière Espélida à Thèze-Miossens.

L'immobilier d'entreprises

La gestion d'un parc d'immobilier d'entreprises constitue un pilier de l'action de la CCLB en matière de développement économique. La pépinière ESEPELIDA, le centre d'écloserie, l'hôtel d'entreprises, l'espace entreprises, le complexe médico-commercial, les centres de vie industriels, les ateliers-relais, permettent d'accompagner le parcours résidentiel de nombreuses entreprises sur le territoire. Vingt bâtiments composent ce parc d'immobilier d'entreprises communautaire.

■ Un parc immobilier d'entreprises attractif

La CCLB compte plus d'une cinquantaine d'entreprises locataires au sein de ses bâtiments industriels et tertiaires répartis sur les principales polarités économiques du territoire. Des conventions d'hébergement, des baux précaires, des baux commerciaux ou des baux professionnels sont proposés selon la nature juridique de l'entreprise et du local mis à disposition. L'occupation de ces locaux doit en principe rester temporaire puisque les loyers proposés, inférieurs à ceux du marché immobilier professionnel privé, représentent une aide publique. Cette forme d'aide à l'immobilier doit permettre aux jeunes entreprises de s'ancrer sur le territoire avant de réaliser leur propre investissement.

■ Bilan annuel des entrées/sorties

Locaux	Local occupé	Entreprises	Activité	Dates Entrées / Sorties
Pépinière d'entreprises Espelida	Atelier n°3 et Bureau n°4	AC Concept	Pisciniste	Sortie 26/04/2022
	Bureau n°3	Crédit 2L	Société spécialisée en regroupement de crédits	Sortie 19/04/2022
	Bureau n°2	Alternative Design Lab	Designer	Entrée 01/06/2022
	Bureau n°3	Tout est possible	Charpentier/couvreur	Entrée 15/09/2022
	Bureau n°2	Cesa Nova	Développement durable	Entrée 19/09/2022
Hôtel d'entreprises Garlin	Bureau n°3	M. Maillen	Électricien	Entrée 01/01/2022
Centre d'écloserie d'entreprises	Bureau B n°18	Terrelec64	Électricien	Entrée 15/12/2022
	Bureau B n°18	Cabinet du Pont-Long	Cabinet infirmier	Sortie 21/11/2022



Visite du préfet des Pyrénées-Atlantiques chez Gaz Systems le 17 janvier 2022.

■ Projet de construction du Centre de vie Garlin Pyrénées

La CCLB porte le projet de création d'un centre de vie à l'entrée du Parc d'Activités Economiques Garlin Pyrénées. Il s'agira d'un bâtiment de 600 m² divisé en 4 cellules de 150 m² (atelier + bureau) destinées à la location pour les créateurs et jeunes entreprises. L'objectif de ce projet est de faciliter l'installation d'entreprises sur ce parc d'activités en proposant des conditions très favorables d'accueil aux entreprises, ceci pour faciliter leur développement et leur permettre de pérenniser ensuite leur activité sur ce parc d'activités à la fin du bail.

Le projet architectural a été validé et le permis de construire obtenu. Le conseil communautaire a approuvé par délibération l'attribution des marchés de travaux pour un montant total de 815 292,22 € HT.

Une promesse de bail emphytéotique a été signée avec l'opérateur TENERGIE pour installer une centrale photovoltaïque en toiture, ce qui permettra à la CCLB de percevoir une soulte attendue de 89 500 €, qui sera répercutée favorablement sur les loyers appelés auprès des futures entreprises locataires. Les loyers projetés seront de 630 € HT/mois par cellule (150 m²).

Les subventions obtenues pour le financement de ce projet se déclinent comme suit :

- État (DSIL) 207 204 €
- Région Nouvelle Aquitaine 85 572 €
- Département des Pyrénées-Atlantiques 101 580 €

■ Construction d'une Usine-relais pour la Société Gaz Systemes

La CCLB souhaite ancrer cette entreprise industrielle, qu'elle accompagne depuis sa création en 2019, sur le territoire communautaire. Un travail a été engagé avec le dirigeant, M. Jean-Edouard DE CUMONT, pour l'accompagner dans l'élaboration d'un projet immobilier, en identifiant un foncier disponible sur la ZAC du Bruscos et en mettant en œuvre une solution de portage par la CCLB via un crédit-bail immobilier.

Par cette solution de portage, la CCLB serait maître d'ouvrage et pourrait solliciter des subventions (notamment DSIL et DETR), comme elle l'a fait en 2019 pour l'entreprise Direct International, afin de les injecter dans le financement de l'opération et en faire bénéficier l'entreprise in fine en ajustant le montant des loyers.

Ce projet constituerait une opération équilibrée pour la CCLB, puisque les loyers appelés à l'entreprise couvriront l'annuité de l'emprunt contracté par la collectivité pour financer le reste à charge de l'opération et en cas de levée d'option, à partir de la 6^{ème} année du contrat de crédit-bail immobilier, celle-ci se fait pour un prix correspondant au montant du capital restant dû par la CCLB.

Un dossier de demande de subvention sera déposé au début de l'année 2023 auprès des services déconcentrés de l'État.



Signature de l'acte de cession d'un terrain sur la ZAC intercommunale du Bruscos à Sauvagnon, avec Romain Ghirardo, gérant de la SARL Arbre-En-Ciel.

Aides à l'immobilier d'entreprises

Les aides à l'investissement immobilier des entreprises attribuées dans le cadre d'un règlement communautaire ont pour objet de soutenir les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils créent des ressources sur le territoire, maintiennent ou génèrent des emplois. Ces aides ont ainsi pour finalité de conforter le tissu économique de la CCLB et de participer à l'attractivité du territoire intercommunal.

Pour rappel, ce dispositif fait l'objet d'un conventionnement avec le Département des Pyrénées-Atlantiques, permettant à ce dernier d'abonder l'aide accordée à l'entreprise dans la limite du montant versé par la CCLB. Ce conventionnement a été renouvelé en 2022 pour la période 2022-2025. Une enveloppe financière d'1 million d'euros est mobilisée par le Département sur cette période pour permettre de doubler le montant des aides à l'immobilier accordées par la CCLB (hors SCI).

Le conseil communautaire s'est prononcé sur l'attribution de 4 subventions pour un montant total de 101 600 € au titre du dispositif intercommunal d'aides à l'immobilier d'entreprises :

- N°57/2022 - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SCI J.J.GO (Transports Constans) pour un montant de 9 960 €.
- N°58/2022 - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SARL Jard Béarn pour un montant de 29 115 € (montant doublé par le Département).
- N°94/2022 - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SCI Ghirardo (Arbre-en-ciel) pour un montant de 19 400 €.
- N°151/2022 - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SAS Héli-Béarn (pour un montant de 43 125 € (montant doublé par le Département)).



Dispositif contractuel

■ Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes

La CCLB a continué à prendre une part active aux études et actions menées dans le cadre du programme Territoire d'Industrie. Le rôle de Territoire d'Industrie est notamment d'accompagner l'ingénierie financière de projets complexes en dialoguant de manière coordonnée avec l'ensemble des financeurs via la formalisation de fiches-actions. Des échanges ont été menés pour préparer l'acte 2 de ce contrat et assier la nouvelle gouvernance (transfert à venir de la gestion technique du contrat au niveau du GIP Chem'parc).

Le SMGP

Le Syndicat Mixte Garlin Pyrénées (SMGP) porte comme seule et unique compétence l'aménagement, la commercialisation et la gestion du Parc d'Activités Economiques intercommunautaire Garlin Pyrénées.

Les Communautés de communes suivantes sont membres du Syndicat Mixte :

- Communauté de communes des Luys en Béarn : 47,50%
- Communauté de communes Nord-Est Béarn : 23,75%
- Communauté de communes Chalosse Tursan : 23,75%
- Communauté de communes de communes d'Aire-sur-Adour : 5%

Le Directeur du Pôle Développement économique de la CCLB assure le pilotage technique de ce syndicat. Labellisé site industriel clés en main en 2020 dans le cadre du programme Territoire d'Industrie par l'Etat, ce parc d'activités bénéficie désormais d'une plus grande visibilité nationale. Il est référencé sur les plateformes de Business France et de l'Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle Aquitaine (ADI).

Dates marquantes

1er avril 2022

Présentation par M. Bernard PEYROULET, Président de la CCLB, du projet de modernisation de la zone d'activités de l'Ayguelongue à Montardon dans le cadre de la 1ère matinée de la construction et de la commande publique organisée par la Fédération Départementale du Bâtiment des Pyrénées-Atlantiques au Palais Beaumont à Pau.

14 juin 2022

Délibération du conseil communautaire approuvant le renouvellement de la convention de délégation d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise entre la CCLB et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

19 octobre 2022

Premier forum de découverte des métiers et des formations organisé par la Communauté de communes à Serres-Castet.

30 décembre 2022

Jugement du Tribunal administratif de Pau favorable à la CCLB pour le maintien du classement en zonage économique de l'emprise foncière de 30ha située dans le prolongement des zones d'activités économiques du Luy et du Lartiguet à Montardon et Serres-Castet.

12 avril 2022

Premier job dating organisé par la Communauté de communes à Sauvagnon autour de 4 filières (la métallurgie, le bâtiment et travaux publics, l'hôtellerie-restauration et la logistique).

22 septembre 2022

Réception des chefs d'entreprises de la Communauté de communes au siège de la CCLB. Cette manifestation a réuni plus de 200 chefs d'entreprises du territoire d'horizons différents et a permis à la CCLB de présenter sa stratégie de développement économique sur le mandat.

10 novembre 2022

Délibération du conseil communautaire relative à l'attribution des marchés de travaux pour la construction du Centre de vie Garlin Pyrénées.



Rallye de l'emploi : visite de l'entreprise MAP.

Emploi

Dans le cadre de la montée en puissance de la CCLB en matière d'emploi, une cellule dédiée a été créée en début d'année 2022, avec le recrutement d'un agent au sein du Pôle Développement économique en charge de la mise en œuvre des 5 actions en la matière inscrites au projet de territoire.

3 événements majeurs en 2022

Rendez-vous de l'emploi

Mardi 12 avril, le Rendez-vous de l'emploi a été organisé par la Communauté de communes au centre festif à Sauvagnon.

De 10h à 18h, une cinquantaine de demandeurs d'emploi et de personnes en reconversion professionnelle ont pu rencontrer les représentants de quatre filières : Bâtiment et Travaux Publics, Hôtellerie & Restauration, Transports & Logistique et Industrie.

Partenaires présents :

Pôle Emploi, Insertion Emploi Béarn Adour (IEBA), Fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques, BTP Insertion, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) Béarn et Soule, Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (IUMM) Adour Atlantique, Pôle Formation Adour de l'UIMM, ABSKILL, Adéquat Intérim & Recrutement, Isocell recrutement, SAMSIC Emploi & Indoors.

Rallye de l'emploi

En partenariat avec Pôle Emploi et Insertion Emploi Béarn Adour, la Communauté de communes a initié un Rallye de l'emploi, par l'organisation de visites au sein de 3 entreprises du secteur industriel:

- Le 17 octobre 2022 - Mécanique Aéronautique Pyrénéenne (filiale du groupe BT2i)
- Le 18 octobre 2022 - Aquitaine Electronique
- Le 20 octobre 2022 - Axyal

Cette opération a permis à des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion professionnelle d'être immergés dans le monde de l'industrie et de découvrir la multitude de métiers qui recrutent dans ce secteur d'activités. 2 embauches ont été conclues suite à ces visites.

Découverte des métiers et des formations

Le mercredi 19 octobre 2022 au matin, les élèves des classes de 3^e du collège d'Arzacq-Arraziguet ont pu découvrir le Lab'Mobile Puxi mis à disposition par l'association Destination Plasturgie. Ce bus pédagogique permet de découvrir de manière ludique et interactif les métiers de la plasturgie.

Le mercredi 19 octobre 2022 après-midi, au centre social Alexis Peyret à Serres-Castet, en partenariat avec le centre social et la commune de Serres-Castet, la Communauté de communes a organisé un forum autour de la découverte des métiers et des formations à destination du jeune public, mobilisant des partenaires de l'emploi, des fédérations professionnelles et des organismes de formation membres du collectif des centres de formation d'apprentis (CFA) des Pyrénées-Atlantiques pour présenter les débouchés possibles et les formations présentes localement dans divers secteurs d'activités (agro-alimentaire, industrie, bâtiment et travaux publics, services à la personne, etc.).

Environ 150 personnes sont venues au cours de cet après-midi.



Alain Lechon
Vice-président,
Commission Tourisme
et Communication

Julie Garcès
Directrice du pôle Attractivité

“ La CCLB conduit sa politique touristique à travers le financement d’un outil dédié, le Syndicat Mixte de Tourisme Nord Béarn, et le soutien aux opérateurs touristiques. ”

■ 6

Tourisme



Le château de Mascaraàs.

Action touristique

■ Budget 2022 de la CCLB

En section de fonctionnement

Il s'agit d'un budget dont la principale dépense concerne les participations de la Communauté de communes au fonctionnement des organismes de tourisme :

- Syndicat mixte de tourisme Nord-Béarn pour 100 725,75 €,
- Agence d'Attractivité et de Développement Touristique (AADT) pour 4 683,75 €,

Le montant total des dépenses du CA 2022 s'élève à 112 758,75 €.

En section d'investissement

Une enveloppe soutien de 20 000 € aux porteurs de projets touristiques du territoire a été votée. L'enveloppe n'a pas été sollicitée en 2022. Un reste à réaliser de 2021 à hauteur 4 600 € est à noter.

■ Bilan d'activités du SMT

Fréquentation

17 534 personnes renseignées par le SMT :

- 6 120 personnes renseignées en direct
- 9 337 internautes sur le site web.
- 2 077 en présentiel dans les trois Bureaux d'information touristique.

Taxe de Séjour

Nuitées : 77 451 nuitées touristiques marchandes (CNEBB + CCLB)

Taxe de séjour 2022 : 52 377€

Accueil hors les murs

656 personnes renseignées (Morlaàs, Bordeaux, Serres-Castet, Morlanne, Madiran, Crouseilles).

Communication

- Nouvelles éditions de brochures : guide touristique et brochure cœur historique de Sauvagnon
- Réseaux sociaux :
 - _ Site web (13 413 visites, 33 494 pages vues).
 - _ Page FB : Développement des publications avec l'ADT64, guide Béarn-Pyrénées (3004 abonnés, 159 publications, 69 092 contacts).
 - _ Un compte Instagram a été créé mi-avril 2022 (266 abonnés, 51 publications, 1 739 contacts).
 - Newsletter « Animations et bons plans » 223 parutions dans la presse locale et deux partenariats (Le Carré et Yvette).
- Achats d'encarts publicitaires dans plusieurs magazines touristiques (64-65 et 32).
- Guides spécialisés :
 - 20 pages dans l'officiel du Béarn.
 - 13 nouvelles adresses renseignées dans le guide du routard 2022-23.
 - Guide Béarn Pyrénées.
- Partenariat avec le Cinéma de Garlin, OT du Béarn, OT du Gers, ADT 64 et 32 pour mener des opérations de communication en commun
- 62 interviews radio

Accompagnement des acteurs du tourisme

- 53 rendez vous individuels
- Organisation de 5 journées de visites et de rencontres dédiées aux prestataires touristiques.
- Terra aventura : 3264 joueurs à Morlanne

œnotourisme

Travail sur le label « Vignobles et découverte » sur les deux appellations avec l'OT cœur Sud-Ouest et le CDT 32.

Stratégie

L'étude stratégie tourisme a été lancée en janvier 2022 pour l'élaboration d'une stratégie de développement 2022-2026.



Le château de Morlanne.

Château de Morlanne

La saison 2022 marque un retour à la normale, après deux années COVID qui ont dégradé l'offre de service. Cette année, le Château a pu ouvrir ses portes du 1^{er} avril 2022 au 31 octobre 2022, période correspondant à sept mois plein d'activité contre quatre en 2020 et cinq mois en 2021. L'année de référence, la plus représentative des conditions d'accueil optimales 2022 au Château de Morlanne, est donc 2019.

Pour cette saison 2022, la fréquentation générale est plutôt stable et se situe entre les chiffres de 2018 et de 2019.

■ La programmation 2022

Pour cette année 2022, il s'agissait de prioriser les animations petits formats ou bien en extérieur afin de pouvoir garantir le maintien de nos offres en cas de nouvelles restrictions liées à la pandémie de Covid 19. Nous avons choisi de mettre en place des ateliers réunissant au maximum 20 personnes et réalisés par les agents patrimoine ou par des intervenants extérieurs en fonction des thèmes choisis, de manière régulière pendant la saison :

- 4 rendez-vous annuels (Nuit des Musées, Rendez-vous au jardin, Journées du Patrimoine, Halloween)
Dimanches en famille : l'occasion pour les visiteurs de venir découvrir l'artisanat médiéval au Château de Morlanne. Ces savoir-faires ancestraux, ont été mis à l'honneur tous les dimanches après-midi des mois de juillet et d'août.
10/07/22 : Fabrication de cordes et conte musical, Serges Cladères.
17/07/22 : Initiation à la poterie, Les Trois Petits Pots.
24/07/22 : Découverte de la teinture végétale, Couleur Originelle.
31/07/22 : Réalisation d'une palette minérale, Couleur Originelle.

14/08/22 : Animation forge Médiévale, La Forge d'Osencame.

21/08/22 : Cuisine Médiévale, La carotte Sauvage.

28/08/22 : Herboristerie avec Serpettes et Chaudron et Balades de l'émerveillement avec La cactée qui caquette.

- 6 mises à disposition du site au bénéfices d'opérateurs locaux.

■ Collection

Les travaux de restauration des pastels de la collection RITTER se sont achevés durant cette année 2022. Ces travaux ont été menés en partenariat avec le CD64, les services de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et Mme Rebecca ZEA (conservateur-restaurateur d'arts graphiques).



En chiffres

16 258 visiteurs
(14 330 en 2018 et 17 400 en 2019)

1 092 enfants
(906 scolaires / 186 ALSH)



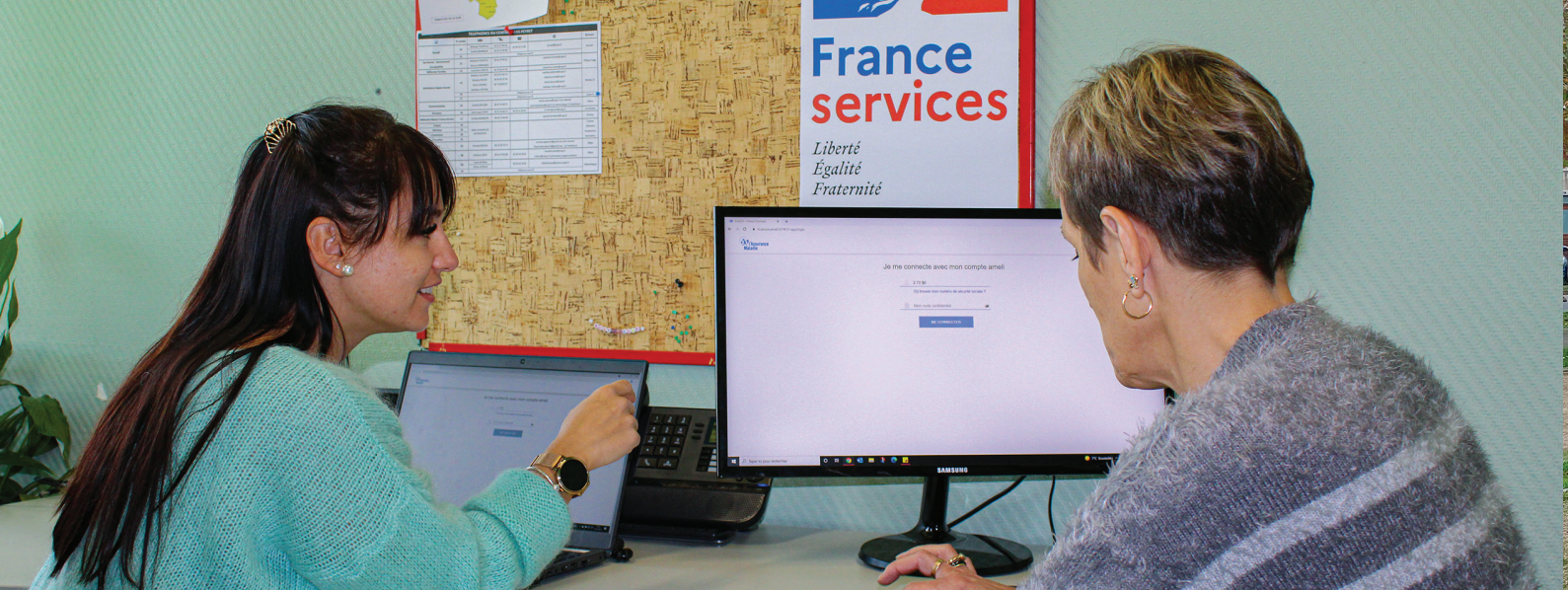
André Lanusse-Cazalé
Vice-Président
Commission Dynamisation
des communes rurales
Services et commerce de proximité
Artisanat

Jean-Bernard Cambayou
Directeur du pôle économie
de proximité et solidarités

Assurer la présence et la proximité des services et soutenir les commerces et l'artisanat : des actions essentielles pour maintenir l'activité économique et le lien social dans les villages.

7

Dynamisation des communes rurales



Services de proximité

La CCLB soutient et organise des services et permanences dédiés à l'accès aux services publics (Maisons France Services), au numérique et au droit.

■ France Services, antennes d'Arzacq-Arraziguet et de Garlin

En fonctionnement depuis novembre 2021, les deux antennes, gérées par le centre social Alexis Peyret, sont ouvertes 2 demi-journées par semaine, le mardi et vendredi matin à Arzacq-Arraziguet et le mardi et jeudi après-midi à Garlin.

Les démarches accompagnées

- 531 sur l'antenne à Garlin.
 - 251 sur l'antenne à Arzacq-Arraziguet.
 - 1 922 à l'espace France service de Serres-Castet.
- Les journées portes ouvertes en octobre 2022 avec distribution de flyers sur le marché d'Arzacq-Arraziguet ont permis de faire connaître le service. Depuis la fréquentation sur cette antenne est en augmentation.

Provenance des usagers 87% CCLB

Âge des usagers

- Entre 18 et 26 ans : 7 %
- Entre 27 et 45 ans : 16 %
- Entre 45 et 55 ans : 15 %
- Entre 55 et 62 ans : 28 %
- 62 ans et plus : 34 %

Exemples de demandes les plus traitées

- Logement et cadre de vie (CAF)
- Déclaration de ressources et suivi de dossiers (CAF)
- Demande de complémentaire, droits des assurés (CPAM)
- Retraite personnelle et pension de réversion (CARSAT)

- Immatriculation et permis de conduire (ANTS)
- Accompagnement à la déclaration d'imposition (DGFiP)

84 % des démarches sont entièrement abouties dès le premier rendez-vous.

Budget de fonctionnement 2022

40 046,78 € (dont 22 000 € de subvention du Centre Alexis Peyret pour le fonctionnement des antennes).

■ L'accès au droit

La CCLB attribue une subvention de 5 500 € par an au Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD 64). La CDAD 64 propose avec l'ensemble de ses partenaires (info droits, etc.) :

- Des permanences de proximité avec des professionnels du droit organisées sur l'ensemble du Département.
- Une orientation des associations spécialisées pour un accompagnement pluridisciplinaire ... en faveur des victimes (APAVIM/ACIPB), des familles (AERM), des consommateurs (UFC que choisir, etc.).
- Une orientation avec des conciliateurs de justice pour la recherche de résolution amiable des litiges civils (conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux).
- Des actions collectives en faveur des personnes âgées avec la participation du CIAPA, des professionnels de la justice et du secteur associatif.
- De nombreuses actions en faveur des jeunes en partenariat avec l'Education Nationale.



André Lanusse-Cazalé et Mélanie Bistampoey.

L'artisanat et le commerce

La CCLB soutient financièrement des entreprises et des partenaires locaux qui développent des activités économiques en milieu rural.

■ L'aide au commerce de proximité

Dans le cadre du règlement d'aide pour soutenir les projets commerciaux situés en centre-bourgs avec un point de vente, la Communauté de communes des Luys en Béarn a alloué 5 subventions en 2022, un montant total de 22 996,57 € :

- N°120/2022 - Attribution d'une aide au commerce de proximité à Madame Julie Diard pour un montant de 2 406 € (création d'une poissonnerie ambulante réalisant des tournées au sein de communes situées sur la partie ouest du territoire communautaire).
- N°121/2022 - Attribution d'une aide au commerce de proximité à Madame Mélanie Bistampoey pour un montant de 2 810 € (création d'un commerce multiservices ambulante réalisant des tournées au sein de 10 communes du territoire).
- N°122/2022 - Attribution d'une aide au commerce de proximité à EURL La Pie Rene pour un montant de 10 000 € (création d'un bar à jeux avec petite restauration à Morlanne).
- N°123/2022 - Attribution d'une aide au commerce de proximité à la SAS L'Entrepotes pour un montant de 1 389 € (réaménagement d'un restaurant à Garlin).
- N°124/2022 - Attribution d'une aide au commerce de proximité à la SAS A3B Services pour un montant de 6 391,57 € (création d'un commerce multiservices à Morlanne).

■ Les prêts d'honneur

La Communauté de communes finance Initiative Béarn (2 800 € en 2022), plateforme qui octroie des prêts d'honneur et accompagne leurs bénéficiaires dans la vie de l'entreprise. À travers ce partenariat, la CCLB accorde des prêts d'honneur complémentaires. En 2022, elle a donc octroyé un prêt complémentaire d'un montant de 5 000 € pour un projet de reprise d'un garage automobile à Auriac.

■ Le conseil

La CCLB a conventionné avec l'association EGEE pour accompagner les porteurs de projets économiques. C'est une structure nationale spécialisée dans l'emploi et l'entreprise. Ses membres sont d'anciens chefs ou cadres d'entreprises et peuvent à ce titre apporter des conseils spécialisés sur la création, le développement et la reprise d'entreprises.

Coût du service en 2022 : 945 €



En chiffres

1 prêts d'honneur octroyés

5 subventions
commerce de proximité attribuées

4 porteurs de projet accompagnés lors de
6 permanences par EGEE



Bernard Dupont
Vice-président Commission
Solidarités territoriales
et Politiques contractuelles

Julie Garcès
Directrice du pôle Attractivité

“ La CCLB s’engage avec ses partenaires institutionnels pour répondre aux enjeux du territoire à travers différents contrats partenariaux. ”

■ 8

Contractualisation



Signature du CRTE le 13 septembre 2021.

État Bilan du CRTE

Les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales.

Le CRTE signé le 13 septembre 2021 a été élaboré à l'échelle du Grand Pau. Il constitue l'outil privilégié de contractualisation avec l'État. Il a vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes pour traduire de manière transversale et opérationnelle nos ambitions en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Le comité de suivi du CRTE réunissant l'Etat, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, la Communauté de communes Nord-Est Béarn, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour Garonne a procédé au premier bilan du CRTE le 14 décembre 2022.

Le rôle du comité de suivi :

- Examiner la programmation des actions engagées depuis l'entrée en vigueur du contrat.
- Présenter les propositions de projets à conduire au cours des douze mois suivants.
- Ajuster les cofinancements.
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE.



En chiffres

38 projets CCLB inscrits au contrat

11 projets financés au 31 décembre 2022
pour un coût de **5 019 666 €**



Marche urbaine à Garlin.

Petites Villes de Demain

■ Mise en place du programme

La convention d'adhésion Petites Villes de Demain, signée le 13 juillet 2021 a acté l'engagement des collectivités bénéficiaires (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet), de la Communauté de communes des Luys en Béarn, de l'État, du Département et de la Banque des Territoires dans le programme. L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration d'une stratégie de revitalisation en co-construction entre la CCLB et les trois communes.

Le comité de projet, réunissant tous les partenaires du dispositif Petites Villes de Demain s'est réuni deux fois en 2022 :

- Le 24 janvier 2022 à la Communauté de communes des Luys en Béarn à Serres-Castet
- Le 15 juin 2022 à Garlin.

Ses membres ont validé le projet de dynamisation de ces communes et les orientations de la convention d'ORT dont l'objet principal consiste à définir un périmètre d'intervention en cœur de bourg permettant d'activer des outils spécifiques de revitalisation en direction de l'habitat, du cadre de vie et du commerce.

La démarche Petites Villes de Demain appelle un travail transversal, multithématique entre l'échelon départemental, intercommunal et communal.



En chiffres

Afin de consolider les projets intercommunaux et communaux, la Communauté de communes a engagé :

■ **3 études stratégiques** portées par la CCLB, pour un montant total de **136 245 € TTC**

■ **1 étude pré-opérationnelle** portée par la commune de Serres-Castet et soutenue par la CCLB à hauteur de **4 998 €**

67 rencontres de terrain dans les **3 communes** lauréates pour la construction du projet de convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et engager la phase opérationnelle de leurs projets.

6h par mois en moyenne consacrées à la mise en œuvre de la transversalité interservices.



En chiffres

Un montant de **5 100 k€** est fléché sur le Grand Pau pour la période 2021-2027 dont **643 000 €** pour la CCLB pour l'ensemble de la période.

Région Préparation du CDT

Les élus ont fait le choix de l'élaboration d'un projet de territoire unique à l'échelle Grand Pau pour émarger à ces deux contrats. Il n'y a pas d'enveloppe prédéfinie.

Le contrat permet d'activer les financements complémentaires aux crédits sectoriels de la Région par le biais de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) dont le règlement s'articule autour de 5 volets :

- Stratégie et animation territoriale
- Aide à l'ingénierie territoriale
- Soutien à l'attractivité
- Accompagnement renforcé aux dynamiques rurales
- Soutien aux projets générateurs d'attractivité et d'emploi, contribuant à accélérer les transitions.

Nombre de projets retenus :

- Nombre de projets retenus à l'échelle Grand Pau : 46 (dont 13 pour la CCLB)
- Matures : 26 (dont 4 pour la CCLB)
- Amorçage : 19 (dont 9 pour la CCCB)

Coût et co-financement des projets :

- Coût des opérations retenues : 55 483 912 € (dont 5 112 795 € pour la CCLB)
- Cofinancements régionaux maximum : 8,68 millions d'euros (dont 505 882 € pour les 4 projets matures de la CCLB).

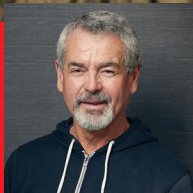
Trois chantiers-clés proposés bénéficient d'une attention particulière de la région :

- Accompagner le développement de la filière bois sur le territoire du Grand Pau.
- Accompagner et participer à la Stratégie «Territoire Vert et Bleu» de la CC Nord-Est-Béarn.
- Préparation du futur Contrat Opérationnel de Mobilité entre le territoire Grand Pau et la Région Nouvelle-Aquitaine.

La signature interviendra au premier semestre 2023.

L'approche territorialisée des fonds européens

Il s'agit d'activer les orientations stratégiques 5.1 et 5.2 du programme Fonds européens 2021-2027 de la Région Nouvelle Aquitaine : « Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ».



Michel Cuyaubé
Vice-président, Commission
Environnement et Transition écologique



Marie-Christine Maillot
Conseillère déléguée à la GEMAPI

David Briançon
Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

“ La transition écologique est au cœur de l’engagement de la Communauté de communes pour préserver les richesses de notre territoire et contribuer à l’amélioration du cadre de vie : prise en compte des enjeux liés au changement climatique, réduction de la vulnérabilité face au risque inondation, actions de gestion des milieux naturels, gestion des déchets ménagers et des déchets inertes du BTP. ”

■ 9

Environnement et transition écologique



Gestion des déchets

La Communauté de communes adhère au SIEC-TOM qui assure la collecte des déchets ménagers et assimilés ; leur traitement est confié au syndicat mixte de traitement des déchets du bassin Nord Est (Valor Béarn). La Communauté de communes gère une installation de stockage et de valorisation des déchets inertes (ISDI) située sur la commune de Navailles-Angos.

L'aménagement et l'exploitation de l'ISDI se poursuivent par la revalorisation à 100% des gravats pour atteindre le niveau fini de la plateforme. La phase 2 d'exploitation est engagée et il a été procédé à des travaux d'adduction d'eau sur le site.

En chiffres

10 307 tonnes
d'ordures ménagères collectées

Environ **3 770** tonnes de déchets collectées
dans le cadre du tri sélectif

2 380 tonnes de verre collectées

9 508 tonnes
de déchets réceptionnés sur l'ISDI,
→ avec **25%** de revalorisation

Plan Climat air-énergie

La Communauté de communes a engagé l'élaboration du PCAET et s'est adjoint les services d'un prestataire dans le cadre d'un groupement de commande associant le SDEPA, la Communauté de communes de Nord Est Béarn et la Communauté de communes du Pays de Nay.

La procédure d'élaboration prévoit la réalisation d'un diagnostic territorial, la définition d'une stratégie et d'un plan d'action, en concertation avec les partenaires institutionnels, socio-économiques (chambres consulaires...), associatifs et le public puis un suivi/évaluation.

L'année 2022 a été consacrée à un travail technique relatif au plan d'actions avec la rencontre des partenaires institutionnels, des acteurs publics et privés intervenant dans les domaines de l'énergie, de l'habitat et de l'environnement notamment. Une approche transversale avec l'ensemble des services et des commissions a permis d'appréhender les actions engagées ou envisagées qui s'inscrivent dans la dynamique du plan climat afin de mettre en perspective l'exemplarité de la Communauté de communes.



Lac à Serres-Castet.

Lac à Serres-Castet

La Communauté de communes est propriétaire du lac et du barrage du Géés, d'une capacité de 2 millions de m³ dédiés à la réalimentation du Géés et du Luy de Béarn : 500 000 m³ sont à disposition du milieu naturel, pour le soutien d'étiage et pour le maintien d'une vie aquatique dans le lac. 1 500 000 m³ sont destinés à l'usage d'irrigation.

Les conditions de sécheresse et de chaleur ont conduit à un étiage particulièrement long et sévère. La gestion de la ressource en eau en a été affectée, les volumes disponibles n'ont pas permis de répondre pleinement d'une part aux consignes de soutien d'étiage et d'autre part aux demandes d'irrigation. Environ 380 000 m³ ont manqué pour tenir le débit d'objectif d'étiage sur la période réglementée et ce sont seulement un peu plus des 2/3 des volumes affectés à l'irrigation qui ont pu être mobilisés.

Pour la deuxième année consécutive, une suspicion de cyanobactéries dans le lac a été signalée par le concessionnaire et a conduit au déclenchement d'une alerte vers les services de l'Etat, les communes riveraines, les associations d'usagers et les partenaires. Le délégataire a procédé à un affichage sur le site de consignes relatives aux risques de contamination, et la Communauté de communes a communiqué sur les supports numériques (facebook, site internet).

Des travaux de lutte contre la chenille processionnaire ont été réalisés.

En chiffres

Taux de remplissage de la retenue au 1^{er} juin (début de l'autorisation pour la campagne d'irrigation) : **100%**

Taux de remplissage au 31 octobre (fin de la campagne d'irrigation) : **7%**

1 082 584 m³ prélevés
(taux de consommation : 72%)



Barrage écrêteur de crue du Labarthe.

La GEMAPI et le SPANC

Les milieux aquatiques du territoire sont une richesse. Ils font l'objet d'une attention particulière en lien avec l'intérêt général, sur le plan de la prévention des pollutions, de leur entretien général et pour réduire la vulnérabilité des secteurs les plus sensibles du territoire face aux risques d'inondation.

L'année 2022 a vu s'opérer la construction et la mise en service de l'ouvrage écrêteur de crues du Labarthe à Sauvagnon (23 000 m³).

Les études relatives aux projets d'ouvrages écrêteurs de crues du Griffous et du Bernade se sont poursuivies. Les études de dangers nécessaires sur les bassins d'un volume de plus de 50 000 m³ du fait de l'évolution de la réglementation ont été poursuivies et les dossiers seront déposés avant le 30 juin 2023.

Le travail mutualisé engagé avec les Communautés voisines et l'Institution Adour pour des études spécifiques visant à réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation s'est achevé avec des propositions hiérarchisées de travaux sur les communes PPRI et sur les points noirs hydrauliques identifiés.

En chiffres

Près de **1 000 km** de cours d'eau gérés pour la Communauté de communes par **4** syndicats de rivières

7 ouvrages de prévention des inondations pour une capacité de stockage de plus de **1,05** million de m³ lors des crues

Plus de **450** contrôles : Compétence SPANC exercée par les syndicats des eaux Luys-Gabas-Lées et du Marseillon-Tursan.

Plus de **540** contrôles de bon fonctionnement des ouvrages individuels de traitement des eaux usées ont été réalisés,

46 contrôles dans le cadre d'une vente et **66** contrôles de conception.

155 vidanges ont été réalisées dans le cadre d'un marché mutualisé.



Philippe Lalanne
Vice-président, Commission Espaces naturels, Agriculture, Forêts

David Briañon
Directeur du pôle Aménagement et Développement durable

Jean-Bernard Cambayou,
Directeur du pôle Économie de proximité et Solidarités

“ La richesse et la diversité du territoire communautaire, avec des composantes fortes en termes de milieux naturels et agricoles, constituent le support d'enjeux paysagers, sociaux, économiques et d'activités de loisirs et de production (filière agricole et filière bois). ”

■ 10

Espaces naturels agriculture et forêts



Plan local de randonnées

La Communauté de communes propose des itinéraires de randonnées pour la pratique de la marche et du vélo. Les sentiers permettent la découverte des richesses du territoire en termes de paysages, de nature et de patrimoine.

La Communauté de communes est riche d'un patrimoine diversifié. La mise en place d'itinéraires de randonnée vise à favoriser la découverte de ce territoire, tant dans les espaces périurbains que dans les secteurs plus ruraux, avec notamment une dimension touristique.

L'entretien végétal de ces itinéraires est réalisé par des prestataires en privilégiant une approche sociale, avec les interventions d'une entreprise d'insertion et d'un atelier chantier d'insertion et en complémentarité avec les actions des communes réalisées dans le cadre de leur compétence de gestion de la voirie communale.

En 2022, le balisage des itinéraires VTT du secteur de Garlin et de Thèze a été repris intégralement.



En chiffres

+ de 50 itinéraires
de randonnée cyclable
et pédestre
sur près de **500 km**



Serres-Castet.

Agriculture

■ Le Projet Alimentaire Territorial

La CCLB participe à la création du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du Pays de Béarn. Des ateliers thématiques mobilisant l'ensemble des parties prenantes ont permis d'identifier les besoins et d'affiner le plan d'actions du PAT du Pays de Béarn, autour de 4 axes :

- Préserver le foncier, favoriser l'installation et aller vers une agriculture nourricière
- Développer la transformation et consolider la distribution de produits locaux et en circuits-courts
- Garantir l'accessibilité à une alimentation saine et durable
- Valoriser le terroir et le patrimoine culinaire du Béarn

La CCLB accompagne également la préfiguration d'une plateforme de distribution de produits fermiers et locaux au profit des producteurs béarnais portée par le Collectif fermier 64, qui est une association œuvrant pour la structuration des filières locales de production fermière. Le conseil communautaire s'est prononcé sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 066,63 € à destination du Collectif fermier 64 pour financer de l'ingénierie dans cette phase de préfiguration.

■ Acquisition de terrains agricoles

En 2021, la Communauté de communes a candidaté à l'acquisition de terrains (24 hectares) mis en vente par la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) sur la commune de Sauvagnon.

Après l'attribution de ces terrains à la Communauté de communes par le comité technique de la SAFER en décembre 2021, leur acquisition a ensuite été entérinée le 2 septembre 2022.

Cette démarche par notre entité fédère, autour du volet agricole de son projet politique, les communes de Montardon, Sauvagnon et Serres-Castet et le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) de Montardon.



Arzacq-Arraziguet.

Forêts

Le projet de la Communauté de communes consiste en un accompagnement des dynamiques locales et des structures collectives de gestion.

Une technicienne forêt a été recrutée à cet effet le 15 septembre 2022 avec l'objectif de :

- Gérer l'espace et les paysages,
- Gérer la ressource de façon raisonnée,
- Générer de l'activité et des revenus pour le territoire,
- Favoriser l'utilisation d'une ressource locale,
- Promouvoir l'énergie biomasse et réduire l'utilisation d'énergie fossile.

Une dizaine de communes sont engagées dans des projets de gestion (reboisement, coupes, aménagement de loisirs) et des chantiers de coupes et des projets de reboisement mutualisés sont également réalisés par les associations de gestion forestière (ASA du Soubestre et ASL du Vic-Bilh).



En chiffres

9 400 hectares de forêts

6 400 propriétaires privés

2 associations regroupant
au total **90** adhérents
pour moins de **500** hectares
de forêts



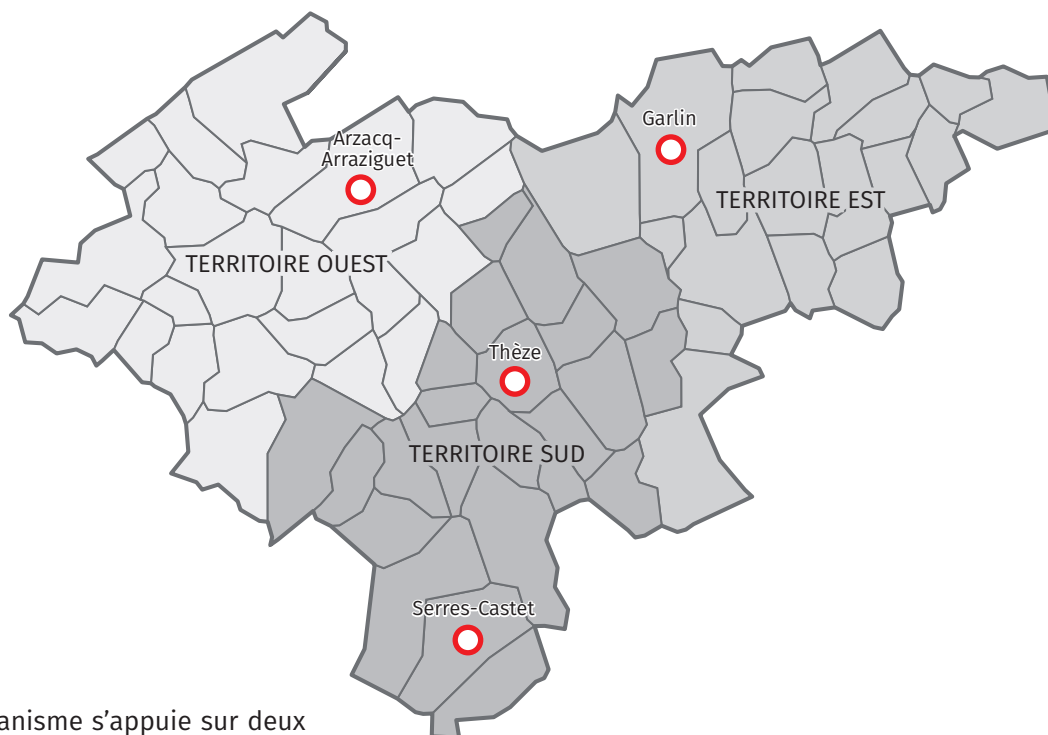
Philippe Laborde-Rayna
Vice-président,
Commission Urbanisme

David Briançon
Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

|| L'urbanisme constitue un enjeu important pour le territoire, en lien avec les orientations fixées en matière d'occupation du sol, d'habitat, de préservation des espaces naturels, les aspects économiques, à travers l'implantation de zones d'activités, de projets spécifiques. Les réflexions réalisées à l'échelle de la Communauté de communes se font en concertation avec les communes membres et s'intègrent dans un cadre plus général à l'échelle du SCOT du Grand Pau. ||

■ 11

Urbanisme



La politique de l'urbanisme s'appuie sur deux composantes : la planification qui fixe les règles du droit des sols, l'instruction des autorisations qui les applique. La Communauté de communes assure la compétence planification et donc l'élaboration des documents d'urbanisme.

Elle s'est dotée d'un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols qui traite les dossiers des 42 communes couvertes par un document d'urbanisme en 2022. Ce service accompagne, en lien avec les services techniques et économique de la Communauté et les communes, les opérateurs immobiliers et les entreprises dans le cadre de leurs projets nécessitant des autorisations d'urbanisme.

■ Planification

Le travail d'élaboration par les élus du PLUi ouest du territoire s'est poursuivi à travers la phase de traduction réglementaire du document d'urbanisme.

La procédure de déféré du PLUi sud examinée en première instance par le Tribunal Administratif de Pau a vu les droits de la Communauté de communes établis pour la totalité de ses requêtes à l'exception d'une disposition relative au commerce dans les zones d'activités.

Éléments clés

Service instruction Droit des sols

Près de **1 300** actes instruits par le service en 2022.

Mise en service de la dématérialisation des demandes d'autorisation du droit des sols et formation des agents des communes

Formation des nouveaux personnels de mairie dans le cadre de l'instruction (en communes)



Frédéric Clabé
Vice-président
Commission Habitat, Mobilités

David Briançon
Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

“ Le territoire communautaire est vaste, il présente une diversité notamment sur le plan de l’armature territoriale et des formes urbaines. Sur les thématiques de l’habitat et des mobilités, l’objectif est de s’inscrire dans des démarches solidaires répondant aux différents besoins et dans une perspective d’accompagnement de la transition écologique. ”

■ 12

Habitat et mobilités



Habitat

La politique de l'habitat vise à favoriser une offre adaptée et abordable pour les familles les plus modestes et pour les jeunes, dans une démarche de solidarité entre territoires ; elle consiste également à accompagner la rénovation des logements pour le maintien à domicile, la rénovation énergétique et la résorption de l'habitat indigne.

La Communauté de communes a mis en place la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat Rénov'en Luys, pour l'information et l'accompagnement des projets des particuliers. Ce dispositif bénéficie également aux communes ayant des projets en matière de rénovation/création de logements communaux à vocation sociale.

La démarche prospective engagée dans le cadre de « petites villes de demain » concernant le parcours résidentiel et la vacance des logements a permis d'appréhender le besoin sur le territoire (diversification de l'offre en logement à destination des jeunes et des seniors) et de définir un scénario pour le satisfaire.



En chiffres

114 500 € d'aides pour la réalisation de **26** logements sociaux à Malaussanne et Sauvagnon

3 communes bénéficiaires du fonds de concours, à hauteur de **37 580 €**, pour des projets de réhabilitation de logements communaux à vocation sociale

Plus de **150** permanences sur le territoire pour la rénovation énergétique des logements, près de **500** prises de contact téléphonique et **673** actes réalisés

23 700 € d'aides attribuées en 2022 pour **55** dossiers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi » et plus de **22 500 €** d'aides versées pour des travaux achevés



Remise des prix du Challenge mobilité 2022.

Mobilités

La mobilité, compétence régionale aujourd'hui, relève d'une stratégie qui s'exerce à travers nos compétences propres, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et de l'aménagement des zones d'activités.

Le travail prospectif engagé avec le Pôle métropolitain du Pays de Béarn pour définir le besoin de mobilité et appréhender les solutions pour y répondre s'est poursuivi en 2022, des discussions étant toujours engagées avec le syndicat des mobilités et avec la Région.

La Communauté de communes a répondu à l'appel à projet de l'ADEME AVELO2 visant à accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation des politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. La Communauté a sollicité ses membres pour intégrer la réalisation d'un schéma cyclable afin d'étudier une mise en œuvre opérationnelle et 13 communes se sont portées candidates.



En chiffres

Une première participation de la Communauté de communes au challenge de la mobilité et une deuxième place dans la catégorie « **100 à 499** salariés »

Un programme d'accompagnement des communes candidates pour la mise en place de service et de petits aménagements à vocation cyclable, financé par l'ADEME à hauteur de **100 000 €** pour **195 000 €** de coût prévisionnel pour les communes



© aksametkovic / AdobeStock.com



Jean-Pierre Crabos
Vice-Président,
Commission Jeunesse et Formation

Marlène Carrère,
Directrice du pôle Jeunesse
et formation

Le Pôle Jeunesse-Formation coordonne notamment les actions extrascolaires des 3 espaces jeunes du territoire et gère en direct l'espace jeunes à Arzacq-Arraziguet. Ce service coordonne également l'organisation et l'encadrement des ateliers jeunes et a en charge le service de la Maison de la Formation.

■ 13

Jeunesse et formation



Collecte de denrées alimentaires par les espaces jeunes.

Animation jeunesse

Dans le cadre de la politique communautaire en faveur des 11-17 ans du territoire, les actions jeunesse financées, pilotées et coordonnées par la CCLB sont structurées autour des 3 Espaces Jeunes (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet). En complément, un nouveau dispositif a été expérimenté : les animations délocalisées.

Une action expérimentale a été menée durant l'été 2022 afin d'appréhender les effets d'une politique jeunesse plus en proximité au travers du dispositif « Animations délocalisées ».

par le Pôle Jeunesse de la CCLB.

Des réunions mensuelles avec les équipes des 3 espaces jeunes sont organisées afin de construire les programmes des vacances et de travailler sur les actions communes.

La coordinatrice Jeunesse, Adeline Toral-Davous, organise aussi des actions de formation auprès des animateurs, en lien avec le Contrat Local de Santé par exemple (environnement, réseaux sociaux / écrans, nutrition, etc.).

■ Espace jeunes

Un projet éducatif et une coordination en commun

Plus de 305 jeunes différents ont participé en 2022 aux activités des espaces jeunes à Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet. 96 jeunes ont participé quant à eux aux 4 séjours organisés (1 en hiver et 3 en juillet)

Ces activités sont menées en cohérence avec le projet éducatif commun aux 3 structures.

Ce projet éducatif prévoit notamment de contribuer au développement personnel et à la socialisation des jeunes, de les sensibiliser aux questions de santé et d'exclusion.

Pour ce faire, les activités et projets proposés répondent à divers enjeux :

- Solidarité / Citoyenneté
- Culture
- Intergénérationnel
- Environnement
- Activité physique et handisport
- Éveil critique / débat

La coordination des actions jeunesse est assurée



3 Espaces Jeunes
52 journées d'ouverture
sur l'année par Espace Jeunes
dont **4** séjours
305 jeunes différents
ont participé aux activités
d'animation
et **96** jeunes
aux **4** séjours organisés.



Animation jeunesse

■ Animations délocalisées

Une action expérimentale a été menée durant l'été 2022 afin d'appréhender les effets d'une politique jeunesse plus en proximité au travers du dispositif « Animations délocalisées ».

Aux plus près des adolescents

Ce dispositif, complémentaire à l'offre des Espaces Jeunes a pour objectif de permettre aux adolescents de bénéficier d'animations de loisirs, de découvertes artistiques et sportives, d'écoute, et, par la suite, d'accompagnement, de prévention.

L'expérimentation s'est déployée sur 6 pôles du territoire ciblés, soit 9 communes, afin d'aller à leur rencontre et de leur proposer des activités mais également pour échanger avec eux, recenser leurs envies, leurs attentes dans la perspective de la pérennisation de ce dispositif.

54 jeunes ont ainsi participé aux animations proposées sous forme d'ateliers (créatifs, sportifs, culinaires, de loisirs), en après-midi ou en après-midi/soirée. La CCLB a recruté un animateur sur 3 mois afin d'assurer cette mission.

Des travailleurs sociaux de la SDSEI (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) Pays des Gaves avec leur Cam's, camion solidaire, et de la Maison des ados de Pau sont intervenus à 2 reprises en parallèle des activités afin d'expérimenter eux-mêmes le « aller vers » et de se faire connaître, repérer auprès du public.

Cette expérimentation qui a emporté l'adhésion des adolescents et des parents va ainsi mener à un travail en commission afin de réfléchir à la mise en œuvre de ce dispositif qui nécessite l'intervention d'un animateur formé et expérimenté.



29 journées d'animation
entre juillet et août

6 pôles :
Bouillon, Mazerolles, Sévignacq,
Taron, Thèze, Sud (Montardon,
Navailles-Angos, Sauvagnon)

54 jeunes différents
ont participé
aux activités proposées.



Atelier jeunes à Garlin.

Ateliers Jeunes

Aides scolaires

Il s'agit d'un dispositif pour les jeunes de 14 à 17 ans piloté par la CCLB en partenariat avec les communes ainsi que le SIVOS de la région de Garlin et les associations Vie et Culture & Progrès.

Ces ateliers jeunes consistent en un travail d'intérêt collectif (nettoyage, peinture, rénovation de mobilier, travaux paysagers...) effectué par 4 à 6 jeunes, encadrés par les associations Vie et Culture & Progrès ou par le pôle jeunesse de la CCLB. Chaque jeune reçoit une bourse de 90€ par atelier qui dure 20h, réparties sur 3 à 5 jours.

Financement : CCLB → Coordination & encadrement
La commune → Bourses & matériel

En 2022, ce sont 24 ateliers jeunes qui se sont déroulés entre le 26 avril et le 28 octobre 2022.

Au total, 106 jeunes se sont investis dans des tâches d'embellissement, de rénovation, de création. Le Pôle jeunesse de la CCLB, les associations Vie et Culture & Progrès et le SIVOS de la région de Garlin ont assuré l'encadrement de ces ateliers.

Le bilan est très positif. L'état d'esprit des jeunes est toujours excellent. Ces actions permettent des regards croisés très positif entre jeunes, élus et parents.

Plusieurs communes ont pu coconstruire avec les jeunes des actions et des projets, et cela a été très apprécié par l'ensemble des parties.



En chiffres

24 ateliers jeunes

106 Jeunes participants

Financement CCLB : **14 768 €**



En chiffres

■ Aide globale de **63 675 €** en 2021

■ **4** établissements scolaires soutenus et **5** associations

Actions en direction des jeunes

La Communauté de communes des Luys en Béarn, dans le cadre de sa politique jeunesse, apporte depuis plusieurs années un soutien financier aux établissements scolaires et aux structures socio-éducatives œuvrant sur des actions de prévention et de citoyenneté.

■ Le soutien aux établissements scolaires

La CCLB soutient directement et indirectement les projets pédagogiques des 3 collèges du territoire et du LEGTA Pau Montardon.

Pour 2022, ces subventions s'élèvent à :

- 7 995 € pour le collège René Forgues à Serres-Castet
- 3 400 € pour le collège Joseph Peyré à Garlin
- 4 080 € pour le collège à Arzacq-Arraziguet
- 2 000 € pour le LEGTA Pau-Montardon

■ Le soutien aux actions de prévention

Lutter contre le décrochage scolaire

Deux structures du territoire mènent des actions visant à aider les collégiens à surmonter leurs difficultés : le CLAS du Centre Social Alexis Peyret (collège Serres-Castet) et l'association Progrès (Arzacq-Arraziguet et Garlin). Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les établissements, les familles et les partenaires socio-éducatifs.

En 2022, la Communauté de communes a subventionné :

- L'association Progrès à hauteur de 12 400€
- Le centre social Alexis Peyret hauteur de 4 600 €

Les Espaces jeunes et la prévention

Les espaces jeunes sont des lieux essentiels pour mener des actions liées à une politique jeunesse autour de la prévention sur le territoire.

A proximité immédiate des collèges, les espaces jeunes à Garlin et à Serres-Castet accueillent les jeunes de 11 à 17 ans sur le temps périscolaire (après la classe et le mercredi après-midi), en plus du temps des vacances. Durant ce temps périscolaire, des échanges et des actions de prévention et de citoyenneté sont menés. Par exemple, des ateliers débats sont organisés au sein du collège à Serres-Castet et ces temps d'échange sont fortement plébiscités par les jeunes.

Dans le cadre de sa nouvelle politique jeunesse, la CCLB soutient les actions de prévention notamment sur le temps périscolaire. À ce titre, en 2022, l'association Vie et Culture a perçu une aide au fonctionnement de 20 500 €, et le SIVOS de la région de Garlin a perçu une aide de 7 500 €.

Les projets jeunes

La Communauté de communes soutient les projets portés par des jeunes. L'objectif est de soutenir des initiatives collectives accompagnées par des structures socio-éducatives du territoire.

Ces projets peuvent toucher à la citoyenneté, la solidarité, l'écologie, la culture, le sport, etc.

En 2022, un projet de solidarité internationale en Colombie porté par 6 jeunes du territoire et accompagné par le Centre Alexis Peyret a été soutenu à hauteur de 1 200 €.



David Duizidou
Vice-président, Commission
Petite Enfance et Parentalité

Audrey Beigbeder-Lirou
Directrice du pôle Petite enfance

|| Avec sept crèches, deux relais Petite Enfance et une ludothèque, la Communauté de communes accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et mène une politique globale en faveur de la Petite Enfance avec la volonté d'offrir aux habitants un service diversifié et de qualité. ||

■ 14

Petite enfance



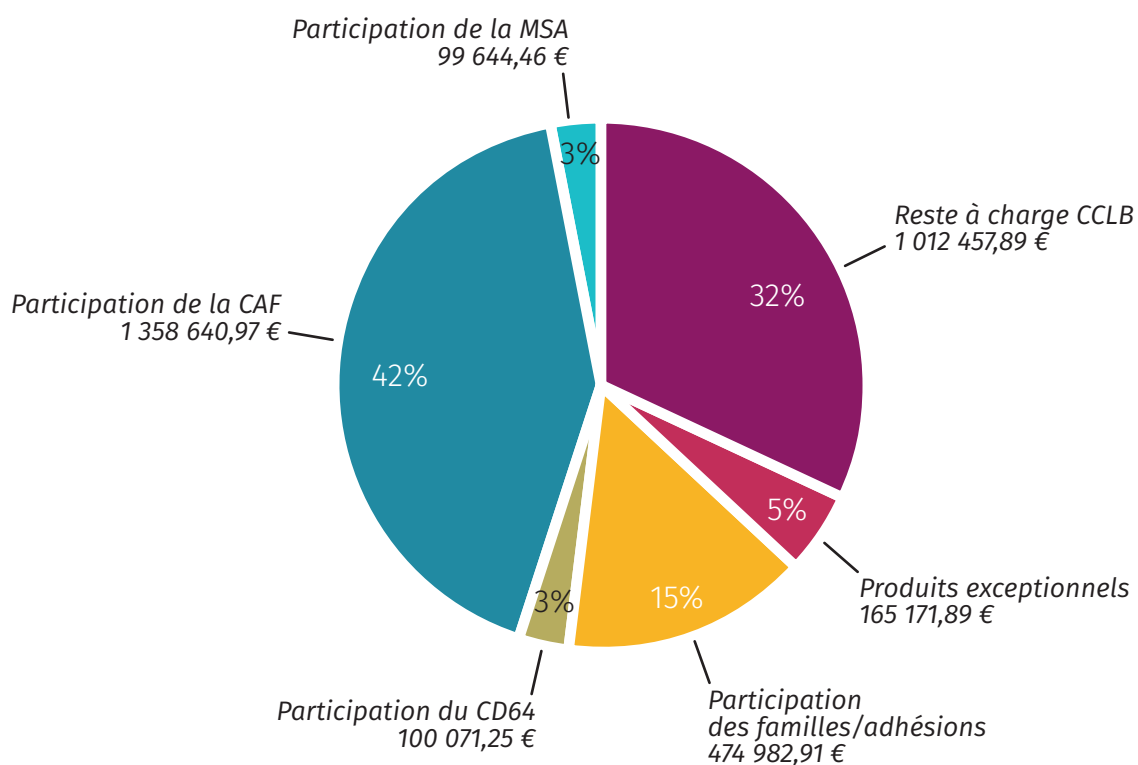
Crèche à Mazerolles.

Le budget

Dépenses : 3 210 969,37 €

Recettes : 2 198 511,48 €

Répartition des recettes



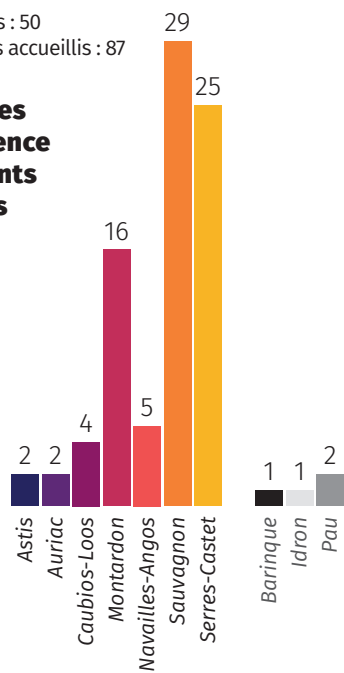
Etat des lieux

Crèche à Doumy.

Crèche à Serres-Castet

Nb de places : 50
Nb d'enfants accueillis : 87

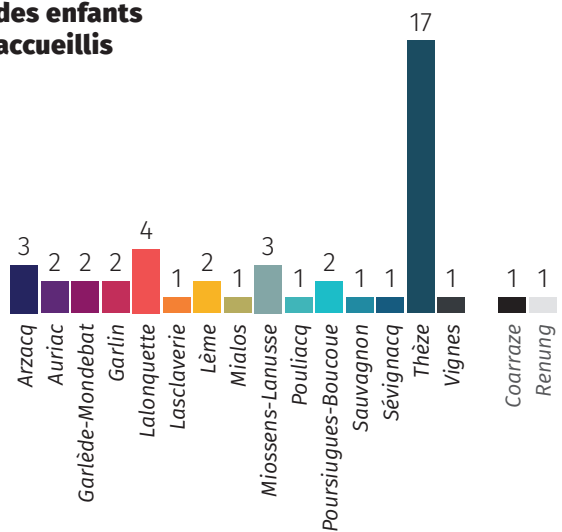
Communes de résidence des enfants accueillis



Crèche à Thèze

Nb de places : 24
Nb d'enfants accueillis : 45

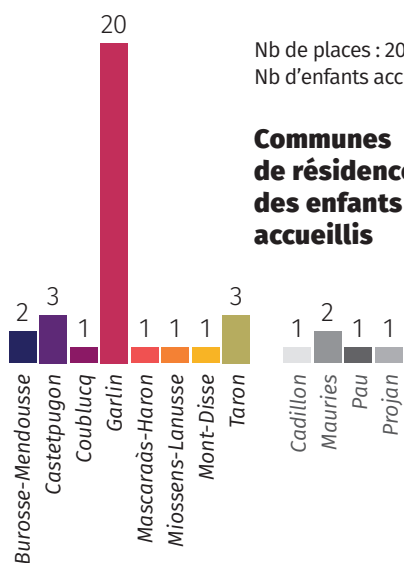
Communes de résidence des enfants accueillis



Crèche à Garlin

Nb de places : 20
Nb d'enfants accueillis : 37

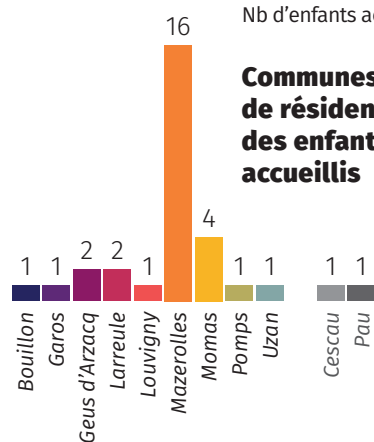
Communes de résidence des enfants accueillis



Crèche à Mazerolles

Nb de places : 15
Nb d'enfants accueillis : 31

Communes de résidence des enfants accueillis





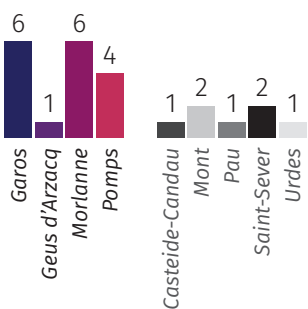
État des lieux

Crèche à Garlin.

Crèche à Morlanne

Nb de places : 12
Nb d'enfants accueillis : 24

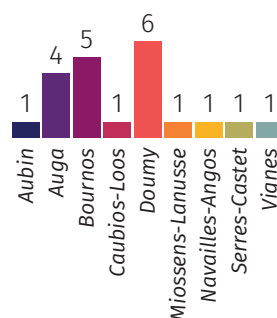
Communes de résidence des enfants accueillis



Crèche à Doumy

Nb de places : 12
Nb d'enfants accueillis : 21

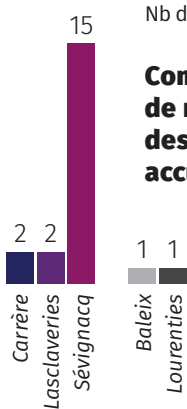
Communes de résidence des enfants accueillis



Crèche à Sévignacq

Nb de places : 12
Nb d'enfants accueillis : 21

Communes de résidence des enfants accueillis





Relais Petite Enfance à Arzacq-Arraziguet.

RPE des Luys en Béarn

La Communauté de communes compte deux antennes Relais Petite Enfance (RPE) sur son territoire : une à Serres-Castet pour la partie Sud du territoire et une à Arzacq pour la partie Nord du territoire. Les RPE sont des lieux d'accueil et d'information pour les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les candidat(e)s à l'agrément. Ce sont également des lieux d'animations pour les jeunes enfants.

Les parents y trouvent de l'information sur les différents modes de garde, un accompagnement dans leurs démarches de futurs employeurs et l'accès à une liste actualisée des places disponibles chez les assistants(e)s maternel(le)s agréés du territoire.

Pour les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, les RPE proposent des ateliers d'éveil dans des espaces de jeux aménagés.

Enfin, pour les assistants(e)s maternel(le)s, les RPE sont un lieu d'écoute, d'échange et de soutien dans l'exercice de leurs fonctions ; un soutien à la professionnalisation.

■ Antenne de Serres-Castet

Communes dépendant de cette antenne : Caubios, Momas, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon et Serres-Castet.

Bilan de l'année

249 familles ont sollicité le RPE en 2022.

47 d'entre elles ont été reçues en entretien individuel sur les périodes d'ouverture du service.

En 2022, on compte 76 assistantes maternelles agréées sur les communes de Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon et Serres-Castet.

Les ateliers d'éveil

41 assistantes maternelles et 165 enfants différents ont fréquenté les ateliers d'éveil.

Les ateliers d'éveil se déroulent sur 2 séances par matinée, une de 9h à 10h30 et l'autre de 10h30 à 12h, à raison de 3 fois par semaine (les mardis, jeudis et vendredis). Les assistantes maternelles sont accueillies par 2 animatrices.

Des animations phares ont pu être proposées sur plusieurs séances telles que : temps de lecture animés par des bénévoles de l'association « Lire et faire lire », temps musicaux avec « Violon en Escal », un spectacle de fin d'année.



Relais Petite Enfance à Arzacq-Arraziguet.

■ Antenne d'Arzacq

Les communes des ex Communautés de communes d'Arzacq-Arraziguet, Garlin et Thèze, ce qui représente 60 communes, dépendent de cette antenne.

Bilan de l'année

213 familles, dont 119 en recherche d'un accueil chez une assistante maternelle, ont sollicité le RPE en 2022. En 2022, on comptait 75 assistantes maternelles agréées sur le territoire d'intervention du RPE dont 59 en activité.

Les ateliers d'éveil

9 ateliers d'éveil sont organisés chaque semaine sur 3 lieux différents (Arzacq-Arraziguet, Garlin, et Thèze). Ces ateliers ont pour objectif de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant par le biais de temps partagés d'activités, adaptés à leur âge, mais également par temps de jeux libres entre enfants.

Le RPE propose aussi aux assistantes maternelles des activités régulières (bibliothèque de Thèze, ateliers motricité), des activités ponctuelles (journées départementales des familles, Festival de la Petite Enfance, cirque, ...) ainsi que des conférences et temps de rencontre.

40 assistantes maternelles ont fréquenté les ateliers d'éveil.

Les ateliers enfants/parents

Créés en septembre 2017, les ateliers Enfants-Parents accueillent des enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant familial, etc.). Ils se déroulent une fois par semaine en période scolaire le vendredi matin. Cet atelier est anonyme, gratuit et sans inscription. C'est un lieu de soutien à la parentalité, d'écoute, de paroles, de lien avec d'autres parents ou avec les accueillantes. C'est également un lieu de socialisation adapté aux tous petits.

En 2022, 17 familles et 18 enfants ont fréquenté ces ateliers.



Ludothèque à Thèze.

La ludothèque

La ludothèque est un lieu ouvert à de nombreux publics : parents, assistantes maternelles, accompagnants, enfants, crèches, centres de loisirs... La ludothèque propose du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil dans ses propres locaux mais également à l'extérieur. Elle constitue un lieu « ressources » pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, elle aide les enfants à grandir, les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

3 lieux sont proposés aux adhérents sur Arzacq-Arraziguët (dans les locaux du RPE), à Garlin (au 1^{er} étage de la Maison de la Petite Enfance) et Thèze (siège de la ludothèque).

La ludothèque compte plus de 2800 jeux en prêt sans compter les modules, les jeux surdimensionnés, les malles anniversaire etc. Le remplacement et les nouveautés représentent environ une centaine de jeux chaque année.

En 2022, on a enregistré 3 434 prêts de jeux (malles anniversaires, jeux surdimensionnés, jeux/jouets).

En décembre 2022, on comptabilise 189 adhésions à la ludothèque dont 167 familles et 22 assistantes maternelles.

Le nombre d'adhésion et la fréquentation sont en hausse en 2022. L'année 2020 et l'année 2021 avaient connu une baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire.

Les animations

- Pendant les vacances, des animations plus spécifiques sont proposées sur tout le territoire et des temps d'ouvertures supplémentaires.
- Animations pendant les vacances scolaires.
- Nouveau lieu pour le parcours motricité : Centre Festif de Sauvagnon. La ludothèque a proposé une animation sur le secteur Sud du territoire afin de répondre à la demande de certains adhérents résidant à proximité et de faire découvrir le service à de nouvelles personnes. Plus de 40 personnes sont venues profiter du parcours, dont la moitié non encore adhérente.
- Piscine à Serres-Castet : jeudi 21 juillet, en partenariat avec le pôle sport de la CCLB et le centre de loisirs de Serres-Castet, les animatrices ont proposé des animations autour des jeux surdimensionnés et des jeux de société.
- Soirée jeux : 45 personnes par soirée.
- Des animations spécifiques pour les 3 espaces jeunes du territoire ont été mis en place (espace game, jeux de société, etc.).
- 13 juillet Journée Ludico-festive : 200 personnes accueillies sur la journée.
- Animations en direction des crèches.
- Durant toute l'année, une animatrice de la ludothèque s'est rendue dans les crèches à Morlanne, Mazerolles, Doumy et Sévignacq, les jeudis de 9h30 à 10h15.
- Un groupe d'enfants de la crèche à Garlin a été accueilli dans les locaux de la ludothèque à Garlin, les jeudis matin, de 9h30 à 10h15.
- À Thèze, les enfants de la crèche sont accueillis au sein de la ludothèque, chaque vendredi matin de 9h30 à 10h30.



Jeanine Lavie-Hourcade
Vice-présidente, Commission Seniors
et santé

Audrey Beigbeder-Lirou
Directrice du pôle Social

Jean-Bernard Cambayou
Directeur du pôle Économie
de proximité et Solidarités

“ La présence médicale, celle du médecin généraliste en priorité, les actions de promotion et de prévention pour une meilleure santé pour tous, le maintien à domicile des personnes âgées, l'accueil en établissement des personnes en perte d'autonomie sont autant de sujets sur lesquels la Communauté de communes est engagée. ”

■ 15

Santé et séniors



En 2021, le projet politique communautaire a identifié la création d'un pôle de santé sur Thèze comme une action prioritaire. La création d'un pôle de santé sur Serres-Castet et des permanences médicales sur des villages non dotés comme Navailles-Angos et Sévignacq ont également été identifiés au sein de ce projet politique.

■ Étude santé

En 2022, la Communauté de communes s'est engagée dans la réalisation d'une étude santé avec le concours du cabinet VAA Conseil afin de valider l'opportunité, la faisabilité et les modalités de mise en œuvre de ces projets, en tenant compte de l'offre existante et des projets privés.

Cette étude avait pour objectifs d'apporter une vision prospective à l'échelle intercommunale, de proposer des projets de santé et de définir un programme organisationnel et/ou architectural pour chacun des projets locaux.

La restitution de cette étude sera présentée en début d'année 2023.

Coût : 41 160 €.

■ Les principales dépenses

Comme l'année précédente, les principales dépenses d'investissement concernent le remboursement des emprunts réalisés pour la construction de la Maison médicale d'Arzacq (39 511,12 €) et la Maison de santé de Garlin (41 506 €) soit un total de 81 017,12 €.

Les dépenses de fonctionnement concernent l'entretien des bâtiments médico-sociaux : la MARPA à Thèze, l'accueil de jour à Sévignacq, le château Fanget occupé par le service de l'Hospitalisation A Domicile de l'Hôpital d'Orthez et le cabinet médical à Thèze.



Santé et séniors

■ Subvention aux services dédiés aux séniors.

La CCLB attribue une enveloppe de 20 952 € (soit 0,75€ par habitants) aux services de l'aide à domicile.

- CCAS de Garlin : 1 345,76 €
- ADMR de Garlin* : 358, 44 €
- ADMR Arzacq* : 6 988,24 €
- ADMR Thèze : 5 805,84 €
- ADMR Luy et Gabas : 1 869,62 €
- ADMR Lescaur : 984,10 €

* L'ADMR de Garlin et l'ADMR d'Arzacq sont hébergées par la CCLB. Cette contribution, évaluée à 1 800 € pour chaque structure a été déduite pour le calcul de la subvention.

La Communauté de communes aide également les services de portage de repas à domicile :

- CCAS de Garlin : 7 000 €
- ARRIBET Arzacq : 11 000 €
- ADMR Thèze : 13 500 €

La CCLB attribue également une subvention de 12 000 € au service du Lien social de l'Arribet à Arzacq.

De plus, de janvier à septembre, la CCLB a mis à disposition l'Estanquet au Services de Soins Infirmiers à Domicile, à la boutique solidaire du Secours Catholique et à la banque alimentaire de la Croix Rouge. Le 28 septembre 2022, l'Association l'Arribet a fait l'acquisition de ce local.

Enfin, la CCLB attribue 10 000 € au PAP 15 pour la gestion de l'accueil de jour à Sévignacq. Celui-ci s'adresse à des personnes de plus de 60 ans et plus, vivant à domicile ou en famille d'accueil, ou en perte d'autonomie physique ou psychique, désirant rompre leur isolement.

■ Contrat Local de Santé (CLS)

L'année 2022 a été particulièrement riche sur le plan de la réalisation d'actions et sur le partenariat et l'investissement des pilotes. Sur les 52 actions que comporte le plan d'actions, 30 ont été engagées.

À noter que l'axe « prévention et promotion de la santé » est le plus dynamique avec celui de l'accès aux soins.

Les objectifs de l'axe « accompagnement à la perte d'autonomie » ont été revus lors du comité de pilotage de janvier 2022. La valorisation des métiers du domicile et la communication sur l'offre du territoire ont été jugées prioritaires.

Par ailleurs, les professionnels qui sont investis dans ces questions ont fait part de besoins que le CLS devra prendre en compte pour sa dernière année de mise en œuvre : mieux travailler en réseau (se connaître, échanger, se coordonner) et connaître l'offre existante (mieux communiquer ou communiquer autrement, faire connaître les actions).



En chiffres

31 500 repas livrés au domicile des personnes âgées

89 100 heures de travail pour les services d'aide à domicile



Jean Barus
Vice-président,
Commission Sport et Loisirs

Marlène Carrère
Directrice du pôle Sport

Thomas Ferlando
Directeur Général Adjoint
Directeur du pôle Services Techniques

“ La commission Sport-Loisirs travaille à la conception du projet de territoire en matière de politique sportive et à sa mise en œuvre et assure la gestion des équipements sportifs communautaires. ”

■ 16

Sport



Journée Nelson Paillou.

Soutien aux associations sportives

Au travers de sa mission d'animation du territoire, la commission établit et exerce un programme d'aide au financement d'associations sportives et élabore un plan d'aide aux manifestations sportives.

La Communauté de communes mène une politique ambitieuse en termes de soutien aux associations sportives. Le calcul du montant des subventions a été effectué à partir des mêmes critères que pour les années précédentes :

- FC Luy de Béarn 29 457 €
- SC Taron-Séviacq 11 533 €
- ESDBG Football 16 233 €
- Entente Sportive Vallée du Luy 4 865 €
- Football Conchez Diusse 932 €
- Basket Club du Luy de Béarn 18 393 €
- Basket Nord Béarn 8 962 €
- Malaussanne Mazerolles Basket Soubestre 19 284 €
- Basket Poms Morlanne 1 700 €
- AS Pont-Long 23 246 €
- ESGV 9 511 €
- Avant-Garde Thèze 5 266 €
- Rugby Nord Béarn 8 756 €
- Tennis Club Luy de Béarn 17 599 €
- Tennis Club Mazerolles 5 305 €
- Alerte Arzacquoise Section Tennis 8 223 €
- Les Montagnards Aubinois 9 952 €
- Volley Club du Luy de Béarn 8 124 €
- ESDBG Volley-Ball 4 070 €
- Garlin Handball 1 794,50 €

La Communauté de communes soutient également des manifestations sportives se déroulant sur le territoire intercommunal. Les demandes sont étudiées par la Commission sport qui dispose d'une enveloppe budgétaire (2 100 € consommés en 2022). La nature de la manifestation, son objet (sport santé, caritatif ou festif) et son rayonnement sont analysés.

La subvention est versée après la manifestation, uniquement sur présentation d'un bilan financier et moral.

■ Journée Nelson Paillou

La Communauté de communes a organisé à Serres-Castet la Journée Nelson Paillou-Sport le 11 septembre 2022.

Près de 850 personnes ont participé à cette journée d'initiations sportives.

Près d'une trentaine d'activités sportives étaient proposées gratuitement par les associations du territoire et les comités départementaux.

La journée Nelson Paillou est maintenant un rendez-vous important de la rentrée sportive, à la fois pour les familles et les associations.

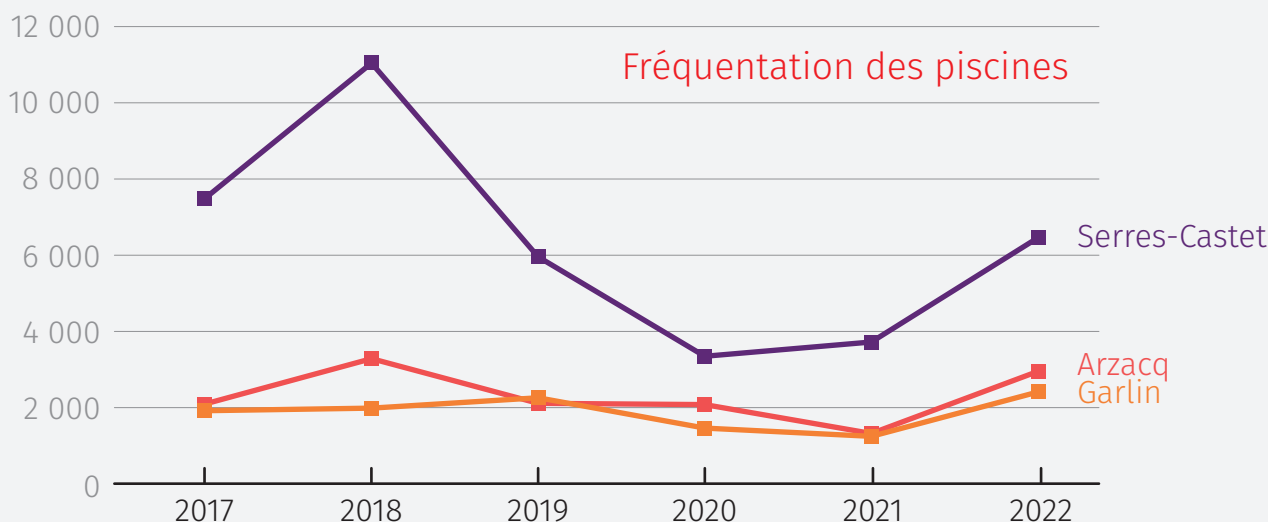


En chiffres

20 clubs sportifs et **3** manifestations soutenus en 2022

850 participants
à la Journée Nelson Paillou

Budget de **117 045,77 €**



Équipements sportifs

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux et soutenir notamment le sport scolaire, la Communauté de communes entretient et gère des équipements sportifs d'intérêt communautaire, comme les terrains multisports, les piscines et les Arènes du Soubestre.

■ Les piscines

Ouverture aux scolaires

De mi-mai à fin juin puis de début septembre à fin octobre, les écoles et les collèges du territoire ont pu bénéficier de cycles de savoir nager sur les piscines à Arzacq-Arraziguet et à Serres-Castet.

Nombre d'établissements scolaires / équipement :

- Piscine Garlin : 7 écoles CCLB, 5 écoles extérieures et 1 collège
- Piscine SC : 13 écoles CCLB, 2 écoles extérieures et 1 collège
- Piscine Arzacq : 6 écoles CCLB et 1 collège

Ouverture été 2022

Les 3 piscines intercommunales ont ouvert du 8 juillet au 31 août 2022.

Les horaires d'ouverture ont été identiques à ceux de l'été 2019.

La fréquentation globale sur l'été 2022 a été très satisfaisante. Les conditions météorologiques très favorables et la mise en place d'animations (structure gonflable géante, initiation sauvetage aquatique, matinées pitchoun) ont contribué à cette augmentation de la fréquentation.

Comme les années passées, les bassins ont été mis à disposition gracieusement des clubs de natation du territoire (Amicale Laïque de Serres-Castet et Cercle des nageurs garlinois).

■ Les arènes du Soubestre

Cet équipement à usage multiple situé à Arzacq accueille prioritairement les séances d'EPS (Éducation Physique et Sportive) du collège.

Trois associations se partagent les créneaux de fin de journée pour les entraînements.



En chiffres

11 561 entrées sur les piscines en 2022

Reste à charge de **253 951,84 €** pour le fonctionnement des **3** piscines



Muriel Bareille
Vice-présidente,
Commission Culture

Stéphane Lopez
Directeur du pôle Culture

||
Depuis le début du mandat, une attention spécifique à destination du public scolaire a été posée comme axe de travail prioritaire. En 2021, l'inauguration du nouveau musée gallo-romain et les nouvelles orientations du projet d'établissement de l'école de musique incarnent cette ambition. Le reste de notre offre se veut résolument itinérante et accessible. Une culture prétexte à la rencontre et au « faire ensemble ». ||

■ 17

Culture



Atelier découverte au musée gallo-romain.

Musée gallo-romain

Reconnu « musée de France » depuis 2017, le Musée gallo-romain Claracq-Lalonquette est devenu en quelques années seulement une référence sur le territoire. Seul musée de site exclusivement consacré à l'archéologie, il conserve et présente les vestiges d'une demeure rurale gallo-romaine, qui témoigne des grandes heures du Béarn antique !

Ouvert officiellement au public le 3 juillet 2021, l'année 2022 constitue pour le nouveau musée gallo-romain le premier exercice plein depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19, sans contrainte d'accès. Le bilan des actions menées ainsi que l'observation de la fréquentation sont très positifs.

■ Le retour du jeune public

Fort de son partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le musée gallo-romain a vu en 2022 revenir le public scolaire. Ce sont près de 1450 élèves, venus des Pyrénées-Atlantiques mais aussi des Landes et du Gers, qui ont pu bénéficier de formules « à la carte », de CP au collège.

En parallèle, quelques établissements scolaires du territoire ont pu profiter du dispositif gratuit « Histoire(s) de poubelles », qui vise à sensibiliser les élèves aux questions de développement durable. Cette action, menée en partenariat avec le SIECTOM, a permis à chaque classe de découvrir la chaîne de traitement des déchets et de faire le parallèle avec les collections archéologiques conservées au musée. À l'issue de ces deux animations, les élèves ont travaillé en classe sur la réalisation d'œuvres plastiques faites de matériaux recyclés et collectés durant l'année. Ces dernières ont été exposées à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie et ont pu être admirées par les visiteurs du musée durant tout l'été.

Enfin, durant toutes les vacances scolaires, l'équipe de médiation s'est mobilisée auprès du public familial pour proposer des ateliers d'initiation à l'archéologie ou encore permettre la découverte des pratiques artisanales antiques (confection de fibules en cuivre, moulage de lampe à huile en argile, frappe de monnaie, etc.).



Extrait de la vidéo 3D.

Musée gallo-romain

■ Une nouvelle vidéo 3D

Ultime maillon de la chaîne opératoire de l'archéologie, la restitution est un exercice délicat qui témoigne de toute la richesse d'une démarche pluridisciplinaire et donne une place primordiale à la valorisation du patrimoine.

La Communauté de communes des Luys en Béarn, engagée pour la préservation et la transmission de son patrimoine et forte des partenariats tissés avec la communauté scientifique locale, a fait appel au studio de cinéma d'animation KIPPIK pour travailler de concert sur une restitution en images de synthèse du site antique de Lalouquette.

Ainsi, après une année de travail, le nouveau film d'animation qui restitue la villa du I^{er} siècle a pris place au musée début juillet 2022, en fin de parcours de visite.

■ L'inauguration officielle

Samedi 24 septembre, Bernard Peyroulet, président de la CCLB et Martin Lesage, secrétaire général de la Préfecture, ont inauguré le musée gallo-romain Clarracq-Lalouquette.

Une journée qui a permis de consacrer l'aboutissement d'un projet global de valorisation entamé il y a près de 20 ans. Présents pour l'occasion, les nombreux partenaires financeurs ont unanimement salué la continuité de l'action publique communautaire. Une constance qui a permis au musée de franchir, pas à pas, les étapes lui permettant aujourd'hui d'être une référence en matière de valorisation du patrimoine. Ils ont ainsi pu remonter le temps, en ponctuant leur voyage d'étapes dans des habitations emblématiques de notre Aquitaine urbaine ou rurale, qui vont du simple campement au palace cinq étoiles.



En chiffres

- 4 000** Visiteurs environ
- + 13%** de fréquentation par rapport à 2019
- Groupes scolaires :
 - 39%** de la fréquentation totale
 - 2** expositions temporaires
 - 5** événements gratuits



Maison de la musique à Montardon.



En chiffres

297 élèves
22 professeurs
600 enfants
240 collégiens

L'école de musique

La musique est intergénérationnelle. Sa pratique sur le long terme développe les aptitudes cérébrales et physiques. Elle favorise l'interaction à l'autre et le goût de l'effort et permet d'apprendre à canaliser ses émotions.

Le soutien de l'enseignement musical et le développement de l'éducation artistique et culturelle sont des axes majeurs de l'action culturelle de la Communauté des communes.

L'intercommunalité gère en régie directe l'école de musique des Luys en Béarn dont le siège est situé à la maison de la musique à Montardon.

De plus, l'intercommunalité soutient financièrement les écoles de musique associatives EMUSICAA à Arzacq-Arraziguet 25 000 € et AIEM à Garlin 19 000 €.

■ Changement de direction

En 2022, la Communauté de communes a recruté une nouvelle directrice (Myriam Soula) pour l'école de musique. Hélène Batby a souhaité revenir à ses missions initiales : en tant que dumiste, elle intervient au sein de l'éducation nationale pour mettre en œuvre et coordonner des projets d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire des Luys en Béarn.

■ Des projets d'Éducation Artistique et Culturel

2022 est la première année de mise en œuvre des projets EAC à destination des écoles élémentaires du territoire. 7 projets se sont concrétisés autour des 3 piliers de l'EAC (voir, dire/échanger et faire).

600 enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu bénéficier de cette expérience, mêlée de découverte de la musique, de la danse, du chant, mais aussi de partage et de convivialité. L'intercommunalité soutient financièrement ces projets, qui ont permis de rendre visibles pour les habitants du territoire un des rôles de la Communauté de communes.

■ Des services supports encore plus en appui

Pour mener à bien toutes ses actions et ses nouvelles missions, l'école de musique doit s'appuyer sur les services supports de la Communauté de communes des Luys en Béarn :

- Le pôle des services techniques assure l'entretien des bâtiments (Maison de la Musique à Montardon, une salle du château Fanget à Thèze). Ils assurent l'installation des scènes et le transport des instruments de musique pour tous les spectacles EAC.
- Le pôle communication réalise tous les supports mettant en valeur les actions de l'école (plaquettes de l'école, affiches et flyers des projets EAC, texte de promotion, etc.)
- Le pôle des ressources humaines est l'interface des relations entre l'équipe de l'école de musique, les responsables et les élus.
- Les pôles finances et affaires juridiques veillent au bon déroulement de l'ensemble des actions de l'école de musique.



Ricochets des Luys en Béarn.

Le spectacle vivant

■ *Les Ricochets,* un lancement réussi !

Favoriser l'accueil d'une manifestation culturelle pour les plus petites communes, proposer un format plus souple et léger, telle est l'ambition des Ricochets des Luys en Béarn. La commune de Bouillon a pu inaugurer cette nouvelle formule le 10 septembre 2022.

Défi relevé avec près de 500 personnes accueillies du début d'après-midi jusqu'au repas du soir. Initiation à la poterie, jeux surdimensionnés en bois et concerts de la Fanfalyre ont complété la programmation de 3 spectacles typés « arts de rue » et intégralement financée par la CCLB.

Gérard Locardel, maire de Bouillon, a tenu à féliciter l'ensemble des acteurs mobilisés qui ont permis le succès de cette initiative de la CCLB à destination des « petits villages ».

■ *Cendrillon(s) à Mazerolles*

Après 9 années de partenariat, ce projet commun mené par la CCLB et la C^e TDJM est devenu pour nombreux habitants et spectateurs un rendez-vous de l'été. Sa singularité provient de la dynamique participative et artistique qui investit une commune durant tout le mois d'août.

L'édition 2022 *Cendrillon(s)* a été une réussite, que ce soit par la mise en valeur du patrimoine humains (28 participants du territoire), par l'implication du conseil municipal de Mazerolles (présent sur chaque soir de représentations), par l'implication de 3 associations de Mazerolles pour le temps de repas d'avant spectacle, par le nombre de spectateurs (toutes les séances complètes) et une météo clémente.

■ Soutien aux opérateurs

La CCLB a soutenu financièrement de nombreuses structures qui œuvrent à la diversité culturelle de notre territoire comme les Écoles de musique associatives, le cinéma de Garlin, l'association poterie en Soubestre ou le festival international de musique de chambre .



En chiffres

Cendrillon(s)
900 spectateurs
18 000 € de subvention

85 450 €
à destination de **10** partenaires



68 chemin de Pau, 64121 Serres-Castet
05 59 33 72 34 - contact@cclb64.fr

www.cclb64.fr